



20
18

Rapport
d'activité

*Communauté de Communes
Pays du Mont-Blanc*



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes



L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la remise d'un rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de Communes.

Chaque maire est alors tenu d'en faire une communication au sein de son conseil municipal. Un rapport spécifique sur le service public d'élimination des déchets est prévu par l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et s'intègre donc au rapport général.

Chacun pourra retrouver dans ce rapport d'activité 2018 le compte rendu de l'exercice des différentes compétences de la Communauté de Communes. Tous les projets et réalisations sont présentés et illustrés.

Certains éléments permettent de montrer l'évolution et la progression de l'intercommunalité. Les délégués communautaires sont disponibles pour compléter les informations fournies avec l'appui du Président et des services intercommunaux.



I Sommaire

La CCPMB	p.5
Organisation	p.8
Services	p.9
Des Compétences au coeur de la vie du territoire et de ses habitants	p.12
Protection et valorisation de l'environnement	p.14
Aménagement du territoire	p.26
Agriculture, forêts, alpages	p.30
Transports et déplacements	p.38
Habitat et cadre de vie	p.40
Tourisme, sentiers	p.43
Culture et patrimoine	p.48
Pension canine, fourrière	p.49
Éducation, jeunesse	p.50
Administration et moyens généraux	p.54

I L'Entente avec la CCVCMB

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc entretient une relation étroite avec sa voisine de la Vallée de Chamonix. Elles ont constitué une structure intercommunale unique pendant plus de 30 ans.

Aujourd'hui, elles poursuivent leur collaboration sur de nombreux sujets dans le cadre de la Conférence de l'Entente. Celle-ci se réunit pour travailler sur des dossiers communs.

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc prend en charge 26,7% du coût des actions, tandis que la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc se charge des 73,3% restant. Cette répartition a été définie au prorata de la population de chaque communauté de communes.

Repérez facilement les actions réalisées à 14 communes dans le cadre de l'Entente grâce à ce logo :





“

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente le bilan d'activité de l'année 2018 de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc.

Il m'apparaît, en effet, très important de vous donner de la lisibilité et de la transparence sur le travail effectué et les projets entrepris par notre Etablissement Public de Coopération Intercommunale. L'année 2018 nous a beaucoup mobilisés sur de nouvelles obligations réglementaires que nous devons mettre en œuvre ainsi que sur le renouvellement de procédures contractuelles.

J'en retiendrai deux en particulier.

La première est la finalisation d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial, outil de planification ayant pour but d'atténuer les effets du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. La deuxième a été le renouvellement de la délégation de services publics pour l'exploitation de l'abattoir situé à Megève.

Par ailleurs, 2018 a permis de préparer des projets d'équipements structurants pour notre territoire. Nous pouvons citer par exemple, les travaux de rénovation du centre sportif du Fayet et la poursuite de conteneurs semi-enterrés notamment sur le secteur du Val d'Arly.

| 2018 une année de consolidation budgétaire

Grâce aux efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et compenser les pertes de dotations de l'Etat, nous avons redressé de manière significative notre capacité d'autofinancement et ce pour financer nos investissements **sans recours à l'emprunt**.

Avec désormais plus de **4.4 millions d'euros d'épargne nette**, la Communauté de Communes a reconstitué en grande partie ses marges de manœuvre et peut ainsi mener une réflexion concrète sur ses investissements et actions.

Je vous laisse découvrir pour chaque domaine de compétence les éléments marquants de l'année 2018 pour notre intercommunalité que nous souhaitons proche des habitants, des associations, des entreprises et des élus de ce territoire. Bonne lecture.

Bilan de clôture : + 3 858 847 €

Baisse de nos dépenses

2018	2017
7 139 383 €	8 682 484 €

”

Georges Morand
Président de la CCPMB



45 650
Habitants



39 773
Hectares



46 516
Logements



25 359
Résidences
secondaires



8 182
Entreprises,
(enregistrées le 1^{er} février
2019 au répertoire SIRENE)



3 520
Enfants (2-10 ans)
scolarisés dans leurs
communes de résidence
(soit **76%** de cette tranche d'âge)



7
Stations
de ski



1
Station
thermale

Les 10 communes



COMBLOUX

2 176
Habitants



| Jean Bertoluzzi



CORDON

1 008
Habitants



| Serge Paget

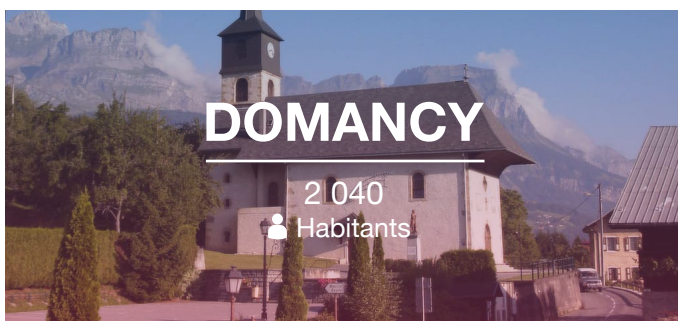


DEMI-QUARTIER

965
Habitants



| Martine Perinet

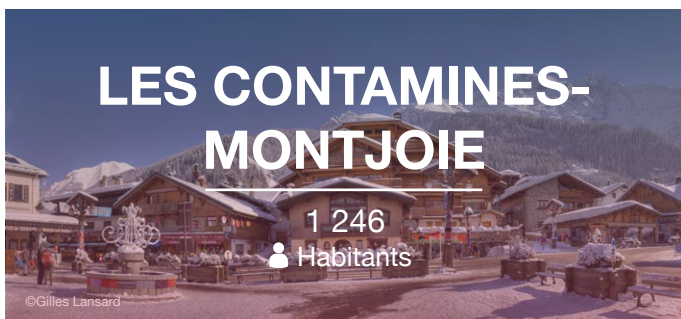


DOMANCY

2 040
Habitants



| Serge Revenaz

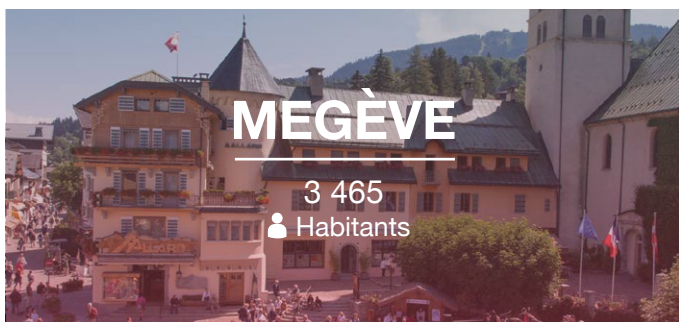


LES CONTAMINES-MONTJOIE

1 246
Habitants



| Étienne Jacquet



MEGÈVE

3 465
Habitants



| Catherine
Jullien-Brèches



PASSY

11 276
Habitants



| Patrick Kollibay

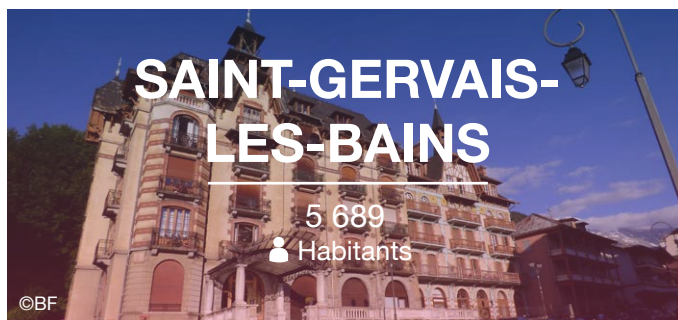


PRAZ SUR ARLY

1 339
Habitants



| Yann Jaccaz



SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

5 689
Habitants



SAINT
GERVAIS



| Jean-Marc Peillex



SALLANCHES

16 446
Habitants



| Georges Morand

Organisation



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

45 Membres

Le nombre de représentants est calculé en fonction du nombre d'habitants de chaque commune. Il décide les actions et projets à mettre en œuvre.



LE BUREAU

10 Membres

Il est composé d'un président et de 9 vice-présidents (maires des communes), chacun en charge d'une compétence. Il prépare les orientations qui seront proposées au Conseil communautaire.



LES COMMISSIONS

11 COMMISSIONS THÉMATIQUES PLACÉES SOUS L'AUTORITÉ DU PRÉSIDENT OU D'UN VICE-PRÉSIDENT



Développement économique et numérique

Georges Morand



Habitat et cadre de vie

Georges Morand



Image et promotion du territoire

Catherine Jullien-Brèches



Environnement et santé

Étienne Jacquet



Gestion des déchets

Patrick Kollibay



Culture, Patrimoine et éducation

Yann Jaccaz



Agriculture, pastoralisme et forêt

Serge Revenaz



Sport, équipements et accès aux services

Jean Bertoluzzi



Ressources et mutualisations

Serge Paget



Transports et déplacements

Martine Périnet



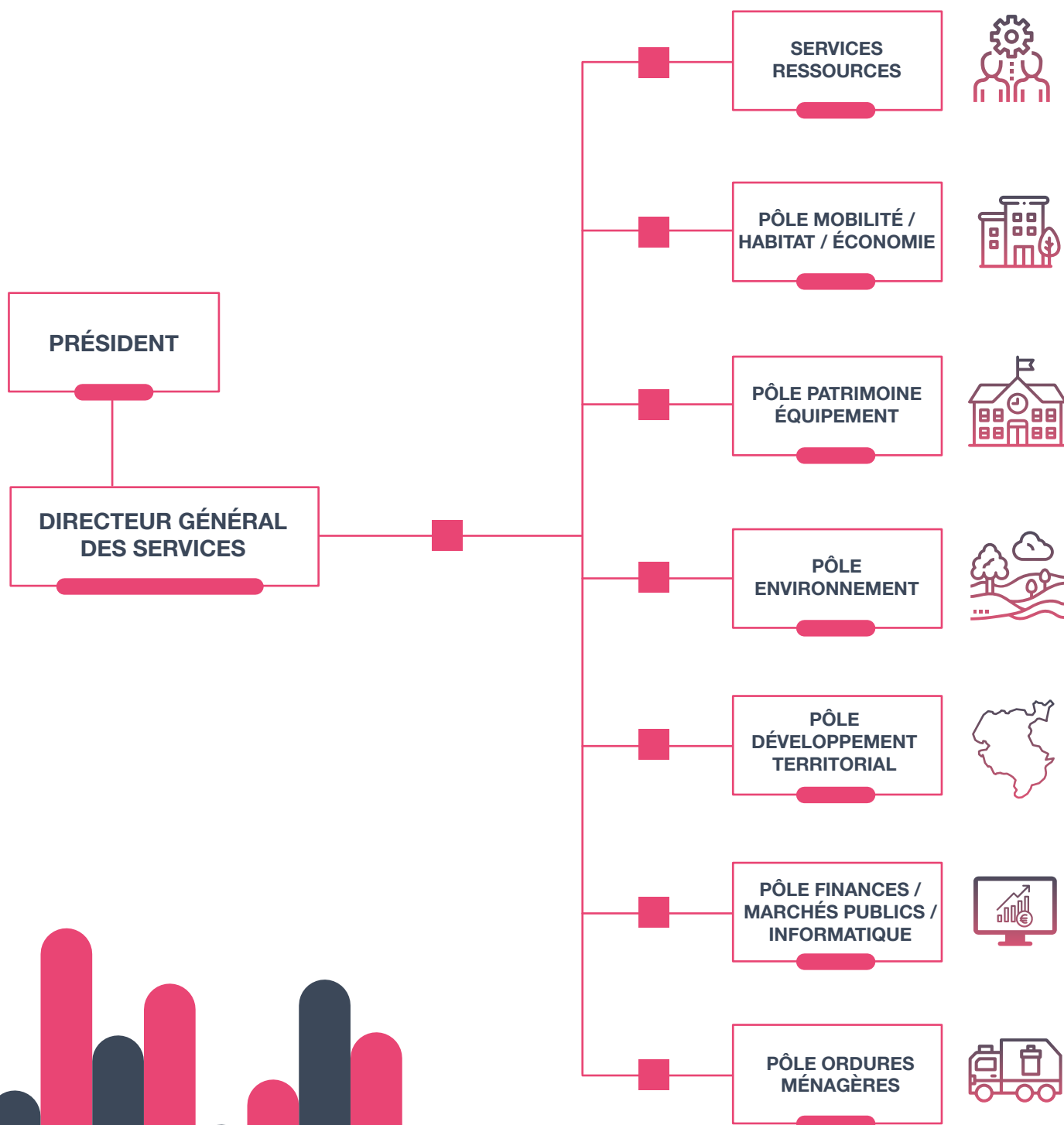
Aménagement du territoire

Jean-Marc Peillex

Elles donnent un avis consultatif sur les sujets qui leur sont soumis et proposent des idées d'actions au bureau communautaire. Elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux.

Une équipe au service des habitants
69 collaborateurs

PHOTOGRAPHIE DE L'ORGANISATION FONCTIONNELLE
MISE EN PLACE EN 2018



Les élus du conseil communautaire

Président



| Georges Morand
Développement
économique et numérique et
Habitat et cadre de vie

1^{ère} Vice-Présidente



**| Catherine
Jullien-Brèches**
Image et promotion du
territoire

2^{ème} Vice-Président



| Étienne Jacquet
Environnement et santé

3^{ème} Vice-Président



| Patrick Kollibay
Gestion des déchets

4^{ème} Vice-Président



| Yann Jaccaz
Culture, patrimoine
et éducation

Conseillers



| André Allard



| Édith Allard



| Françoise Baud



| Josiane Bel



| Christine Bibollet



**| Marie-Christine
Dayve**



**| Gérard
Delemontex**



| Philippe Drevon



| Frank Dubief



| Carine Dunand



| Guillaume Mollard



| Sylvia Perruchione



| Valérie Petit



| Christine Perrier



| Claude Petit-Jean



| Laurent Socquet



| Albanne Thierraz



| Catherine Verjus



**| Thierry
Sermet-Magdelain**

Combloux

Les Contamines-
Montjoie

Cordon

Demi-Quartier

Domancy

5^{ème}
Vice-Président



| **Serge Revenaz**
*Agriculture,
pastoralisme et forêt*

6^{ème}
Vice-Président



| **Jean Bertoluzzi**
*Sport, équipements,
accès aux services*

7^{ème}
Vice-Président



| **Serge Paget**
Ressources et mutualisation

8^{ème}
Vice-Président



| **Martine Perinet**
Transport et déplacements

9^{ème}
Vice-Président



| **Jean-Marc Peilleux**
Aménagement du territoire



| **Nathalie
Bouchard-Chausset**



| **Christophe
Bougault-Grosset**



| **Nadine Cantele**



| **Sandra Chaudet**



| **Sidney Contri**



| **Valentin
Durand-Warembourg**



| **Marie-Pierre
Gourichon**



| **Claire
Grandjaques**



| **Danielle Lambert**



| **Marie-Noëlle
Laverton-Bessat**



| **André Ponchaud**



| **Denise Rasera**



| **Christèle Rebet**



| **Myriam Rech**



| **Bernard Selajon**

● Conseillers suppléants



| **Stéphane Allard**



| **Jacques Zirnhelt**

Megève

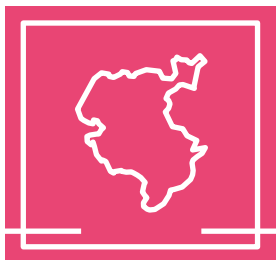
Passy

Praz sur Arly

Saint-Gervais-
les-Bains

Sallanches

I **Des compétences au cœur de la vie du territoire et de ses habitants**



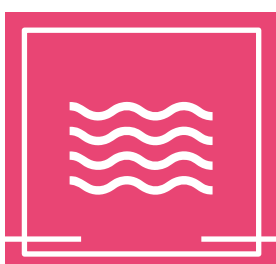
I **Aménagement de l'espace :**

- Participation au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Mont-Blanc Arve Giffre.
- Organisation des transports publics, de la mobilité ou de soutiens aux déplacements multimodaux (transports scolaires, transport à la demande).
- Aménagement numérique (participation au déploiement du numérique).
- Elaboration et animation de politiques contractuelles à l'échelle du territoire avec les instances publiques européennes, nationales, régionales, départementales.



I **Développement économique :**

- Création, aménagement et entretien de zones d'activités.
- Animation du FISAC et mise en œuvre d'actions intercommunales.
- Actions de développement économique (gestion des observatoires, soutien des politiques d'insertion, exploitation de l'abattoir).
- Promotion du tourisme.
- Elaboration et animation de politiques contractuelles avec les instances publiques européennes, nationales, régionales, départementales relatives aux politiques économiques, de promotion et de diversification touristiques, agricoles et forestières.



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



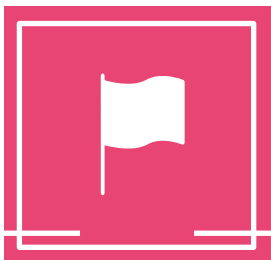
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil de gens du voyage



Collecte et traitement des déchets



Pensions d'animaux, fourrière



| Transfrontalier :

- Elaboration et animation de politiques contractuelles avec les instances publiques européennes, nationales, régionales, départementales.
- Coordination d'appels à projets européens engagés sur le territoire.



| Protection et mise en valeur de l'environnement :

- Elaboration, suivi et évaluation du Plan Climat Air Energie – Mise en œuvre des actions relevant des compétences de la Communauté de Communes.
- Participation aux structures de concertation, d'animation et de gestion des milieux naturels et sensibles.
- Sensibilisation à l'environnement.
- Mise en cohérence des chartes de balisage sentiers.



| Sport :

- Aide au fonctionnement des classes sportives de haut niveau du Lycée du Mont-Blanc.
- Accompagnement de manifestations sportives de renommées nationales ou internationales.
- Coordination de l'action des communes et des remontées mécaniques pour proposer le pass'scolaire



| Équipements culturels et sportifs, de l'enseignement préélémentaire et élémentaire :

- Rénovation et entretien du centre sportif
- Maintenance du parc informatique des écoles préélémentaires et élémentaires
- Aide au fonctionnement des services de la médecine scolaire, de la psychologie scolaire et du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté



| Culture :

- Soutien aux manifestations culturelles présentant un intérêt pour l'ensemble du territoire (Festival du Baroque, Festival des Petits Asticots)



| Action sociale d'intérêt communautaire :

- Portage du volet enfance d'un contrat enfance-jeunesse
- Soutien à l'APEI du Mont-Blanc, gestionnaire de l'établissement d'accueil de jeunes enfants handicapés mentaux « les Moussaillons »



Protection et valorisation de l'environnement

PLUS D'UNE VINGTAINE DE RÉUNIONS

du comité de pilotage Air- énergie – climat

Qualité de l'air au cœur des actions intercommunales

Comme en 2017, **la CCPMB** a axé ses priorités 2018 sur les actions pour améliorer la qualité de l'air du territoire et en particulier la réduction des émissions de PM10/PM2,5.

Les élus ont poursuivi leur implication en participant au Comité de pilotage Air mis en place en février 2017. Ce groupe de travail étudie ensemble toutes les problématiques autour de la qualité de l'air, organise et propose les actions à mettre en place.

Poursuite du programme Ambassad'R

L'année 2018 a été marquée par les nombreuses interventions des Ambassad'R. En porte à porte, lors des événements, ils sont devenus en un an des acteurs incontournables du territoire.

C'est un beau succès pour **la CCPMB** puisque **96% des personnes rencontrées** trouvent le programme pertinent. Les habitants apprécient de pouvoir discuter, échanger et être informé. L'équipe a eu également l'occasion de prendre contact avec les réseaux d'entreprises du territoire.

3 équipes d'Ambassad'R se sont succédées depuis le début du projet.

2800 portes frappées

500 personnes

avec des échanges directs via le porte à porte

400 personnes

via les actions publiques



Les 1^{ères} conventions du Fonds Air Entreprises

Les diagnostics et mesures des artisans du bois se sont terminés en mars 2018 ; **16 entreprises ont été diagnostiquées en 2018** et 5 mesures d'émissions en continu ont été réalisées.

2 sociétés ont bénéficié des premiers soutiens financiers prévus au Fonds Air Entreprises. 13 600 € d'aides ont été versées pour 27 200 € investis.

Pour rappel, ce Fonds aide les entreprises qui souhaitent réaliser des travaux pour diminuer ou limiter leurs émissions atmosphériques. Ce projet reçoit le soutien du Département et de la Région.



Ces aides concernent également l'entreprise SGL Carbon, qui s'est engagée à réduire les concentrations de PM 10 émises de moitié : de 4mg/m³ d'air rejeté à 2mg/m³. Ces travaux ont été présentés lors d'une visite des installations en novembre 2018.



FAITES LE GRAND SAUT !

Des aides financières de la
Communauté de Communes
pour valoriser vos efforts

Mise en lumière des actions en faveur de la qualité de l'air

En 2018, le service environnement avec l'appui du service communication s'est attaché à promouvoir et à faire connaître auprès d'un large public les projets en matière d'amélioration de la qualité de l'air.

Ses actions sont reconnues et la **CCPMB** a été invitée à les présenter à plusieurs reprises :

- **Assises européennes de la transition énergétique 2018 – 30-31/01 à Genève :** présentation du programme **Ambassad'R**
- **Journée nationale des collectivités Cit'ergie 17/05/2018 à Paris :** présentation des démarches de la **CCPMB**
- **Journée qualité de l'air du CNFPT - 27/09/2018 à Lyon :** présentation de la stratégie Air climat de la **CCPMB** et du programme **Ambassad'R**
- **Assises nationales de la qualité de l'air 9-10/10/2018 à Paris :** présentation du **Fonds Air Entreprises** et du programme **Ambassad'R** au forum des initiatives

La **CCPMB** a organisé également une semaine de sensibilisation du 17 au 21 septembre. S'appuyant sur le service « réseau de valorisation et de développement des actions environnementales », chaque commune a pu bénéficier de temps d'animation aux sorties des écoles primaires. Cette semaine a été également ponctuée le mercredi par l'organisation d'un Village de l'air dans le centre de Sallanches. Pas moins de 10 partenaires ont répondu présents pour tenir un stand. Cette journée s'est achevée par une conférence d'informations à Passy. Une belle première réussite.

SEPTEMBRE 2018

Organisation de la semaine de la qualité de l'air



Des financements grâce au label «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte» (TEP CV)

Lauréate de la convention **TEP CV** au printemps 2017, **la CCPMB** et les communes adhérentes ont pu réaliser de nombreux travaux de rénovation énergétique en 2018.

Pour rappel, un territoire à énergie positive est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Les collectivités se sont engagées à réduire les besoins en énergie de leurs habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elles proposent un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Près d'1 Million € de financements obtenus
pour 2 685 000 € d'actions réalisées sur
les 10 communes et à la CCPMB

Une stratégie sur le long terme

La CCPMB a décidé de s'engager sur le long terme pour améliorer la qualité de l'air et préserver l'environnement en se lançant dans 3 démarches.

● Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Établir un **PCAET** est une démarche ambitieuse qui vise à réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique, à s'adapter au changement climatique et à développer les énergies renouvelables et réduire les polluants atmosphériques. **La CCPMB** a voté l'établissement d'un **PCAET** lors du conseil communautaire du 28 septembre 2016 et celui-ci a démarré officiellement en janvier 2017. Les services de l'intercommunalité ont travaillé étroitement avec les services de l'Etat (DDT) sur le 1er diagnostic du territoire de la Haute-Savoie de février à juillet.

● La labélisation Cit'ergie

En 2018, le service environnement a réalisé l'état des lieux (cf. paragraphe plan climat). Le plan d'actions du plan climat et les actions des communes seront valorisées pour être labellisées **Cit'ergie**. L'objectif est de participer à la commission nationale du label en 2019.

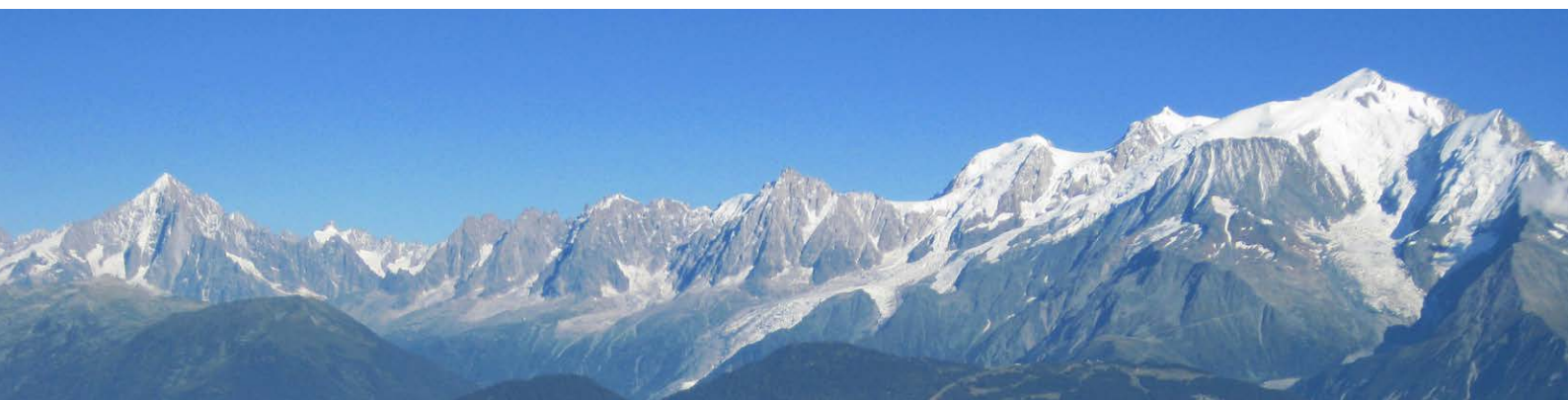
Pour rappel, ce label européen récompense pour 4 ans les collectivités engagées dans une démarche de qualité pour mener leur politique air énergie climat. C'est au printemps 2017 que **la CCPMB** a réalisé un pré-diagnostic **Cit'ergie**.

● Le programme LIFE

Afin de poursuivre la dynamique engagée dans la perspective d'une amélioration de la qualité de l'air, les élus communautaires avaient décidé en septembre 2017 de valider le principe d'une recherche de financement complémentaire.

Le Programme européen LIFE permettait de financer certaines actions notamment liées au brûlage de la biomasse, à hauteur de **55 %**.

En 2018, une candidature a été déposée. Elle n'a pas été retenue au niveau du **Programme européen LIFE** malgré l'intérêt des actions proposées, le périmètre géographique concerné apparaissant trop limité.



Fonds Air Bois (FAB)

Depuis 2013, le programme **Fonds Air Bois** encourage les particuliers à remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois par un appareil plus performant et moins polluant grâce à **une aide de 1000 €**. Depuis janvier 2017, cette **aide a été doublée**. Depuis octobre 2017, le programme **Ambasad'R** a permis de renforcer la sensibilisation des habitants à l'impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air et de faire connaître ce programme. **Fin 2018 près de 1200 appareils de chauffages ont été changés depuis le lancement.**

Partenariat Air Rhône-Alpes (ATMO)

La CCPMB a poursuivi sa participation au financement d'**ATMO Auvergne-Rhône-Alpes**. En 2018, elle a continué à renforcer ses liens avec cet organisme en préparant la mise en place d'un projet de prêt de capteurs aux habitants du territoire (cf. BB clean).

11 379 € investis

pour le financement de l'observatoire de la qualité de l'air pour la 7^e année

Les nouveaux projets

Les prêts de capteurs :

C'est en novembre 2018 que le conseil communautaire a voté la mise en place du projet **BB-Clean**. En partenariat avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, **la CCPMB** organisera au premier trimestre 2019 une expérimentation inédite en Haute-Savoie. Elle proposera aux habitants d'emprunter gratuitement des capteurs pour mesurer les particules fines et (re)découvrir les bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'air. Ce projet est réalisé dans le cadre du dispositif européen **Interreg Alpine Space BB-Clean** qui réunit 5 pays de l'arc alpin autour des enjeux de qualité de l'air, et plus spécifiquement de la pollution liée aux particules. Au cours du dernier trimestre 2018, les équipes de **la CCPMB** ont travaillé sur l'organisation de ce projet et ont lancé les actions de communication afin de pouvoir trouver les premiers expérimentateurs.

Et du côté de la qualité de l'air intérieur :

La CCPMB a souhaité engager un travail pour étudier la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments. Le 26 septembre 2018, un groupement de commande a été créé avec les communes pour réaliser la surveillance de l'air intérieur dans les bâtiments.

La Communauté de Communes a également organisé une formation par le service air intérieur d'**Atmo Auvergne-Rhône-Alpes** du personnel des communes de Domancy, Cordon, des Contamines-Montjoie et Combloux pour réaliser les diagnostics des sources de pollution.



FONDS
Air Bois

2 000€*

Pour
changer
votre
vieux
**chauffage
bois !**

*Dans la limite de 50% du coût total des travaux TTC

Finalisation du Plan de Protection de l'Atmosphère 2 (PPA2)

En 2018, la **CCPMB** a poursuivi sa participation au travail d'élaboration du 2^e plan de protection de l'atmosphère. De janvier à juin, elle était présente aux différentes réunions de comité de pilotage et des financeurs.

Elle a organisé et participé à Sallanches, le 18 septembre, à une conférence de presse des 4 Présidents des **Communautés de Communes du périmètre du PPA** pour interpeler le Préfet sur les améliorations à apporter au projet.

La **CCPMB**, comme d'autres collectivités du territoire, a accueilli du 15 décembre 2018 au 14 janvier 2019 des permanences de l'enquête publique.



Capteur qualité de l'air



APPEL À CANDIDATURE
CET HIVER, TESTEZ LA QUALITÉ
DE L'AIR QUE VOUS RESPIREZ !

À la maison, au bureau, dans la rue, en vélo... Quelle est la qualité de votre air ?

Pendant 15 jours, la CCPMB et Atmo vous prêtent gratuitement des capteurs de particules fines (PM10, 2,5 et 1) pour mesurer la qualité de l'air en temps réel.

DE JANVIER À AVRIL 2019
PARTICIPEZ À UNE EXPÉRIENCE INÉDITE EN HAUTE-SAVOIE

Inscrivez-vous dès maintenant pour rejoindre le panel de testeurs
www.captototheque.fr
contact@captototheque.fr

Challenges !	Accompagnement individuel et ateliers collectifs	Information et sensibilisation aux bonnes pratiques	Mesures des particules fines avec des outils fiables et performants
--------------	--	---	---

Projet soutenu financièrement par :

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Interreg
Alpine Space

BB-CLEAN

Atmo
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

EUROPEAN UNION

Le Réseau de valorisation et de développement des activités environnementales

Les animations réalisées sur les réserves naturelles

En 2018, la CCPMB en partenariat avec Asters Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, a poursuivi l'organisation d'animations sur les réserves naturelles des Contamines-Montjoie et de Passy pendant toutes les vacances scolaires.

En complément de ces animations, les animatrices vont à la rencontre des randonneurs sur le terrain lors d'opérations de maraudage, réalisées en différents points des réserves.



119 ANIMATIONS sur la
Réserve Naturelle de Passy
(2400 participants)
+13 animations par rapport à 2017

95 ANIMATIONS sur la Réserve
Naturelle des Contamines-Montjoie
(1684 participants)
+ 18 animations par rapport à 2017

Le Réseau a également participé à de nombreuses manifestations :

- A Passy : la fête des lutins (45 pers.) ; au camp de base hiver (80 pers.), été (140 pers.)
- A Domancy : meeting international du Gypaète
- Aux Contamines-Montjoie des nouvelles animations intitulées « **village nature** » ont été mises en places pendant l'été et ont attiré **147 personnes**
- En 2018, le maraudage a fortement progressé et touche **plus de 60 % du grand public** (local et touristique) se rendant en réserve
- Les animatrices ont réalisé 5 interventions auprès des classes élémentaires des Contamines-Montjoie dans le cadre de l'opération **Môm'en Nature**

Les animations en milieu scolaire (cycle 2017-2018) :

En 2018, ce service de la **CCPMB** a poursuivi son développement. Cette évolution a permis de répondre à l'ensemble des demandes en premiers choix des enseignants.

	Année 2017-2018
● Nombre d'animations	186
● Heures d'interventions	465
● Nombre ETP (équivalent temps plein)	2,3
● Nombre de classes	71
● Nombre d'élèves	1726



Partenariat avec l'inspection de l'Éducation Nationale

Festi'sciences :

La CCPMB était à Sallanches le 22 mars pour sensibiliser **135 élèves** dans le cadre d'ateliers courts en groupes de **6 à 10 élèves**. Ce sont jusqu'à 4 animatrices qui sont intervenues au titre de **la CCPMB** au cours de cette journée-là.

Ateliers Verdurette et Au Fil De L'Arve :

Pour la 2^e année consécutive, **la CCPMB** a organisé des ateliers au cours de ces événements. Ces actions, qui se sont déroulées au Lac de Passy et aux lacs des Ilettes, ont profité à **150 élèves** (Verdurette) et **180 élèves** (Au fil de l'Arve).

Partenariat avec la fondation Montagne Sûre

2 stagiaires pour la Casermetta Espace Mont-Blanc. Comme les années précédentes, **la CCPMB** a poursuivi son partenariat avec la Fondation Montagne Sûre. Elle a soutenu le recrutement et la formation de 2 stagiaires. Ils ont passé l'été au centre transfrontalier d'éducation à l'environnement, situé au Col de La Seigne en Italie, à 2365 m d'altitude. Ce site appartient à la Région autonome de la Vallée d'Aoste et est géré par la Fondation.

6 259 RANDONNEURS
ont été sensibilisés grâce aux 2 stagiaires de la Casermetta

Des séjours transfrontaliers avec l'Espace Mont-Blanc

Pour la 7^e année consécutive, la CCPMB et ses partenaires ont renouvelé l'organisation des séjours autour du Mont-Blanc pour les jeunes du territoire. Les séjours sont ponctués d'interventions de professionnels de la montagne et se terminent par un moment convivial lors des retrouvailles familiales.

4 séjours sont proposés et financés par l'Espace Mont-Blanc via la subvention du Conseil Savoie Mont-Blanc. A l'arrivée de chaque séjour, un goûter est organisé.

Un livret reprenant des photos prises et sélectionnées par les jeunes a été édité et remis à chaque participant. Il a permis de partager de bons moments vécus aux cours des séjours.



17 JEUNES de la CCPMB
ont participé aux 4 séjours transfrontaliers

Aux cotés du réseau «Empreintes»

L'adhésion de **la CCPMB** à Empreintes renforce la notoriété de sa politique menée en matière d'éducation à l'environnement et permet aux animateurs de bénéficier de formations, de participer à des projets renforçant ou développant leurs compétences et apportant un financement complémentaire au réseau.

Les animatrices ont bénéficié de formations sur les thèmes des démarches participatives et de la médiation adaptée aux personnes en situation de handicap.

Les autres activités du réseau

Le réseau est intervenu très souvent lors des événements organisés sur le territoire. En septembre, le réseau a participé à la semaine de la qualité de l'air, des animations ont été organisées dans les communes à la sortie des écoles, ainsi que dans certaines écoles ou accueils périscolaires volontaires. Le mercredi 19 septembre, à Sallanches, le réseau a tenu un stand d'informations et a proposé des ateliers à destination des plus jeunes comme des adultes, lors de la journée nationale de la qualité de l'air.



Gestion et entretien des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) permet de préserver la qualité de l'eau, de prévenir les risques d'inondations et de protéger les milieux aquatiques.

Le SM3A exerce cette compétence pour le compte de la CCPMB sur le bassin versant de l'Arve et ses affluents (8 communes) depuis 2015. Suite à l'approbation de ses nouveaux statuts en juin 2018, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA) assure cette compétence sur les 2 communes du bassin versant de l'Arl (Megève et Praz-sur-Arly) .

Etudes :

- Etude hydraulique et géomorphologique du bassin versant de la Bialle (Combloux, Demi-Quartier, Domancy, Passy, Saint-Gervais, Sallanches)
- Etude hydraulique et géomorphologique du bassin versant du Bonnant (Les Contamines, Passy, Saint-Gervais)
- Etude pour la protection du hameau de Bionnay sur le torrent de Bionnassay (Saint-Gervais)

Travaux :

- Restauration et entretien des boisements de berges à Megève et Praz-sur-Arly
- Lutte contre la propagation des invasives à Praz-sur-Arly
- Restauration de la franchissabilité piscicole du seuil de la Rosière sur l'Arly à Praz-sur-Arly
- Travaux sur le Merderay à Passy : stabilisation du lit par l'aménagement d'une série de seuils en blocs ou en bois et réfection d'un passage agricole
- Aménagement de la plage de dépôt du Nant d'Armançette aux Contamines-Montjoie qui permettra d'absorber 250 000 m3 de matériaux

Interventions d'urgence :

- Interventions suite aux fortes pluies de janvier : retrait des embâcles sur la Bialle et autres cours d'eau à Sallanches, curage de bacs à Domancy et à Passy
- Interventions suite aux orages de juillet et août : déblaiement des matériaux et rétablissement des écoulements du Nant de Lancher, du Nant de l'Arête et du Nant de la Balme aux Contamines



978 320 €

contribution SM3A+ SMBVA

| Arve pure 2018

Ce programme environnemental proposant aux entreprises un accompagnement technique et financier personnalisé pour réduire les rejets de micropolluants dans l'Arve et ses affluents, s'est achevé en octobre 2018. Il a permis d'aider 8 entreprises dont une entreprise en 2018 pour des travaux de modernisation ou de mise en conformité d'installation.

Il avait débuté en juin 2016 et la CCPMB a travaillé en partenariat avec l'Agence de l'eau, le Syndicat National du décolletage (SNDEC), les quatre communautés de communes voisines (Annemasse Agglo, Pays Rochois, Faucigny Glières et Cluses Arve et Montagnes) et le SM3A.

363 000 € d'aides versées
sur l'ensemble du programme ARVE PURE
pour 725 000 € d'investissement



I Aménagement du territoire

I Lancement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT est un document d'urbanisme visant à mettre en œuvre un projet politique partagé d'aménagement d'un territoire. Il permet d'avoir une vision prospective, déclinée en orientations et objectifs juridiquement opposables et de répondre efficacement aux enjeux locaux et de société.

Depuis que le périmètre des 4 Communautés de Communes (Pays du Mont-Blanc, Cluses Arve et Montagnes, Montagnes du Giffre et Vallée de Chamonix Mont-Blanc) a été confirmé en décembre 2016, le travail s'est poursuivi pour aboutir fin 2017 à la création d'un syndicat.

Par délibération en date du 28 mars 2018, la **CCPMB** a procédé à l'élection de ses représentants appelés à siéger au **Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT Mont-Blanc – Arve – Giffre**.



ONT ÉTÉ ÉLUS

Délégués titulaires :

Georges **MORAND**

Catherine **JULLIEN-BRECHES**

Etienne **JACQUET**

Patrick **KOLLIBAY**

Yann **JACCAZ**

Serge **REVENAZ**

Jean **BERTOLUZZI**

Serge **PAGET**

Martine **PERINET**

Jean-Marc **PEILLEX**

Délégués suppléants :

Paul **DUGERDIL**

Patrick **PHILIPPE**

Danielle **LAMBERT**

Marie-Christine **DAYVE**

La séance d'installation du **comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT Mont-Blanc – Arve – Giffre** a eu lieu le 3 décembre.

Gilbert CATALA (CC Cluses Arve et Montagnes) a été élu Président ainsi que **7 vice-présidents** :

- Georges MORAND (CCPMB)
- Eric FOURNIER (CCVCMB)
- Stéphane BOUVET (CCMG)
- Marc IOCHUM (2CCAM)
- Etienne JACQUET (CCPMB)
- Nicolas EVRARD (CCVCMB)
- Jean-Jacques GRANDCOLLOT (CCMG)

Le périmètre du SCOT Mont-Blanc Arve Giffre arrêté par le Préfet de la Haute-Savoie le 22 décembre 2017 se compose de :

32 communes
représentant 114 897 habitants

(populations légales 2016 applicables au 1^{er} janvier 2019)

Il regroupe quatre communautés de communes :

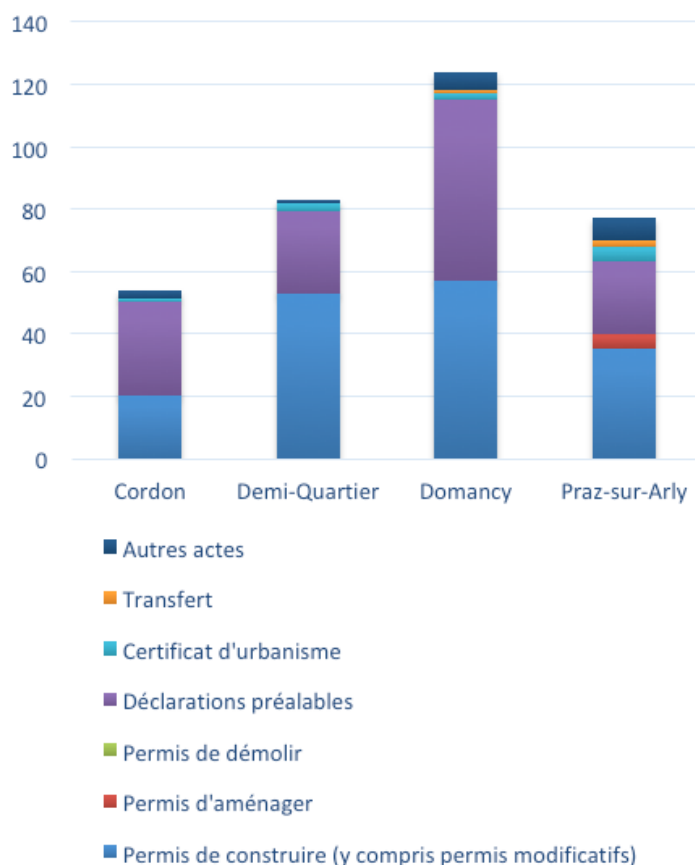
- La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
- La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
- La Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc
- La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

I Instruction du droit des sols

A l'automne 2018, le service d'instruction du droit des sols, a évolué.

Désormais, un seul instructeur gère 4 communes (Cordon, Domancy, Demi-Quartier et Praz-sur-Arly). Le service est basé à Domancy.

Répartition des dossiers par commune et par type



I Un soutien de la Région aux projets du territoire

Le Contrat Ambition Région, liant la **CCPMB** et la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 2017 à 2020, vise à soutenir des projets d'investissement locaux.

La stratégie poursuivie a pour objectifs :

- I. la rationalisation de la quantité et la gestion des déchets
- II. l'action en faveur de la mobilité douce et de la qualité de l'air sur le territoire du Pays du Mont-Blanc

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a accordé une enveloppe de **1 483 000 €** au territoire du Pays du Mont-Blanc pour réaliser des opérations s'inscrivant dans le cadre de la stratégie du Contrat. Les projets sont portés par la **CCPMB**, les Communes ou d'autres porteurs publics.

En 2018, la **CCPMB** a déposé auprès des services de la Région **3 dossiers**. Les dernières actions pour utiliser l'ensemble du budget seront déposées en 2019.

PORTEUR DU PROJET	PROJET	MONTANT DU DOSSIER DÉPOSÉ	SUBVENTION SOLLICITÉE
CCPMB	Acquisition de véhicules électriques —— Ambassadeurs air énergie	76 520 €	35 000 €
Commune des Contamines-Montjoie	Réalisation d'aménagements piétons aux Contamines-Montjoie	126 983 €	44 444 €
SYANE	Equipement du territoire en bornes de recharge pour véhicules électriques	92 000 €	30 360 €

Le niveau de l'enveloppe totale sollicitée auprès de la Région atteint un montant de **1 321 285 €**

soit plus de 89 % de l'enveloppe totale allouée au Contrat.





I Les projets réalisés dans le cadre de l'Espace Mont-Blanc

La **CCPMB** est un acteur dynamique de l'**Espace Mont-Blanc**, territoire de coopération transfrontalière qui regroupe le Canton du Valais pour la Suisse, la Région Vallée d'Aoste pour l'Italie ainsi que la Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc et trois communes savoyardes.

En 2018, deux projets de la **CCPMB** sont réalisés avec le soutien de l'**Espace Mont-Blanc**.

- Les séjours transfrontaliers (voir p.20)
- L'acquisition d'un éco-compteur pour l'installer au col du Bonhomme afin de disposer de données de fréquentation concernant le sentier du Tour du Mont-Blanc.

La **CCPMB** participe également aux travaux visant à déposer une candidature auprès de l'**UNESCO** pour protéger ce territoire.



Engagement d'une dynamique de territoire sur le PITER (Plan Intégré Territorial) PARCOURS

Le **PITER** vise à encourager, de manière innovante et lisible pour la population, le développement touristique à partir de la valorisation des ressources naturelles et culturelles qui constituent l'ADN du territoire. Il s'appuie sur la gouvernance historique mise en place entre la Haute-Savoie et la Vallée d'Aoste autour du Mont-Blanc, afin de capitaliser les résultats obtenus, en intégrant de nouveaux enjeux et réflexions territoriales.

Au cours de l'année 2018, des réunions de travail pour l'élaboration des projets devant être déposés ont eu lieu.

La **CCPMB** est partenaire de la plupart des projets :

Projet 1 - Coordination et communication :

Objectif :

Assurer l'articulation entre les différents projets opérationnels. Ce projet a été programmé le 11 juillet, et est en cours depuis de septembre 2018.

Budget :

24 600 € portés par la **CCPMB**, pour une subvention européenne **FEDER de 80 %** soit 19 680 €

Projet 2 - Parcours itinérants autour du Mont-Blanc :

Objectif :

Réaliser une opération transfrontalière d'innovation dans les modes de déplacement autour du Mont-Blanc, afin de répondre aux besoins de mobilité liés principalement à l'économie touristique locale et aux services publics. Le projet a été déposé en août 2018, sa programmation est attendue au premier trimestre 2019.

Budget :

304 213 € portés par la **CCPMB**, pour une subvention européenne **FEDER de 85 %** soit 258 581 €.

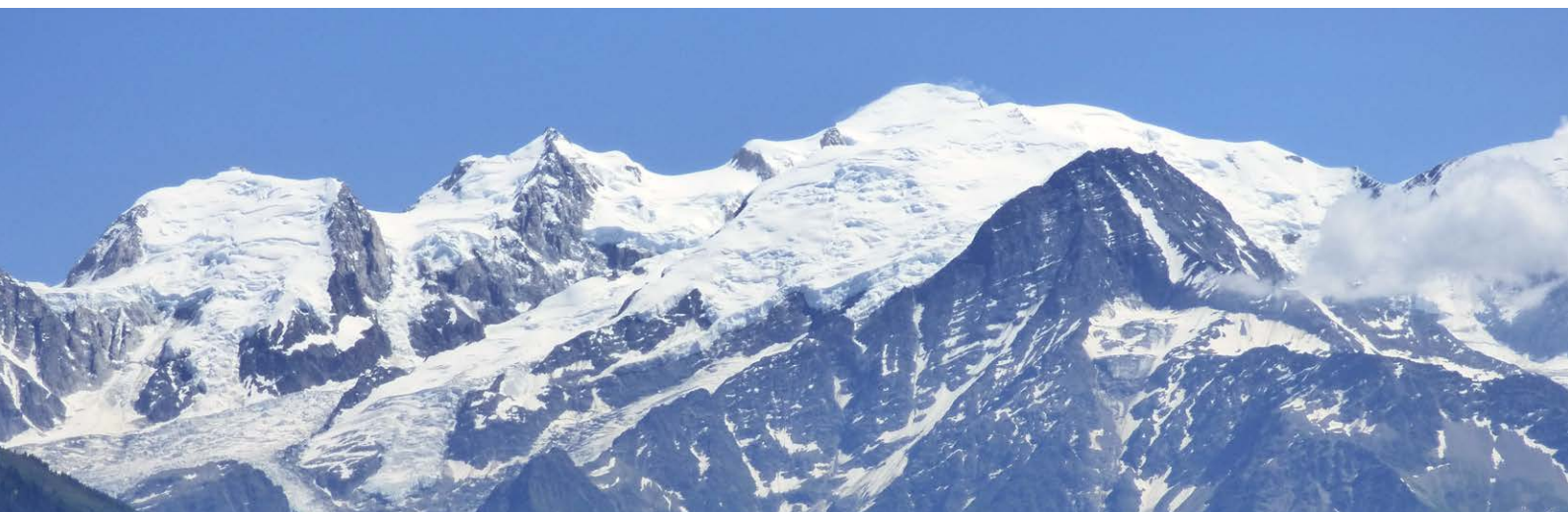
Projet 3 - Parcours des patrimoines, de passages en châteaux :

Objectif :

Valoriser le patrimoine culturel transfrontalier, notamment les ponts / franchissements, et les châteaux / maisons fortes / maisons nobles. Le projet a été déposé en octobre 2018, sa programmation est attendue au premier trimestre 2019.

Budget :

178 521 € portés par la **CCPMB** la Commune de Sallanches, pour une subvention européenne **FEDER de 80 %** soit 142 817 €



Projet 4 - Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel :

Objectif :

Structurer l'offre en matière d'interprétation des patrimoines sur le territoire de l'Espace Mont-Blanc à travers la mise en réseau des professionnels et l'amélioration des sites de visite. Ce projet a été programmé le 11 juillet, et est en cours depuis la septembre 2018.

Budget :

Un budget total pour le territoire intercommunal de **626 024 €** dont **532 120 €** de subvention européenne correspondant à **85 %** répartis comme suit :

232 134 € portés par la **CCPMB** pour une subvention européenne **FEDER de 85 %** soit **197 314 €**.

220 370 € portés par la Commune des Contamines-Montjoie pour une subvention européenne **FEDER de 85 %** soit **187 315 €**.

173 520 € portés par la Commune de Passy pour une subvention européenne **FEDER de 85 %** soit **147 492 €**.

Projet 5 - Parcours civique et professionnel en montagne :

Objectif :

Promouvoir une citoyenneté active auprès de la jeunesse du territoire transfrontalier, à travers notamment une activité de résidence journalistique.

Budget :

La **CCPMB** est observateur du projet, elle n'a pas de budget sur ces actions. Sur le territoire intercommunal, c'est l'ensemble scolaire de l'Assomption Mont-Blanc à Saint-Gervais-les-Bains qui est concerné par les actions menées, en lien avec le Département et les services de l'Education Nationale.

La CCPMB partenaire ou observateur de **5 projets**

Le budget total des projets portés par la CCPMB ou ses communes membres s'élève à

1 133 358 € dont **953 198 €**

de subventions européennes FEDER

(soit plus de **84%** du financement)



Interreg
ALCOTRA

Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale



Agriculture, forêts, alpages



Poursuite d'actions innovantes autour de la forêt

Des visites pour découvrir les chantiers en forêt

Suite au lancement de cette démarche en 2017, une nouvelle visite a pu être organisée en juillet à Demi-Quartier, portée cette fois-ci par l'ASDEFS avec l'appui de la **CCPMB**.

Il y a eu une forte participation permettant de mettre en avant le projet de création d'une voirie dédiée à l'exploitation de ce secteur forestier, un partenariat exemplaire entre une association de propriétaire (ASLGF de Plein Rocher) et la commune de Demi-Quartier.

L'ASLGF de Plein Rocher représente 24 propriétaires membres, 47,5 ha de forêt (50 parcelles) et 3,2 km de voirie créée (route et piste).



24 PARTICIPANTS

à cette journée découverte, un succès pour cette opération

Développement du dispositif Sylv'ACCTES en faveur de la valorisation du stockage de CO2 par les forêts

Pour la 2^e année effective de réalisation, le dispositif a permis une mobilisation d'aide encore plus importante en 2018 :

	2016	2017	2018
Nb dossiers acceptés	8	9	7
Surface de travaux	42,2 ha	50,864 ha	55,30 ha
Montant des travaux	65 650,00 €	69 633,65 €	71 890,00 €
Montant aide obtenue	24 260,00 €	25 809,00 €	26 201,00 €

Les grandes entreprises du territoire ont été approchées par l'association pour leur permettre d'alimenter le fonds, dans le cadre de leur politique Responsabilité sociale des entreprises.

De même une levée de fonds publique via un site internet a été mise en place

Poursuite de la formation des personnels du réseau de valorisation et de développement des actions environnementales, sur la forêt

Deux temps forts ont marqué l'année 2018 :

- Une visite sur le terrain organisée le 21 mars à Sallanches par les agents de l'Office National des Forêts dans le cadre de la journée internationale des forêts.
- Une présentation le 13 décembre des missions de l'ONF et des problématiques locales, permettant aussi de faire le point sur les animations du réseau en cours de renouvellement.



Un outil de valorisation des alpages
au service des acteurs du Pays du Mont-Blanc



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC



L'EUROPE s'engage
en région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Poursuite du Plan Pastoral Territorial (PPT)

Élaboré et validé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 17 et 18 novembre 2016 en commission permanente, le nouveau PPT a commencé à être mis en place en 2017.

Une plaquette d'information sur le PPT (auprès de porteurs de projets potentiels communes, AFP, Groupements pastoraux, SICA) a été réalisée et diffusée en 2018.



5 dossiers ont été présentés et validés en comité de pilotage PPT pour l'année 2018 :

	Coût total action	Aide sollicitée (Région + FEADER)
Animation du PPT par la CCPMB	4 895 €	2 880 € (59%)
Pédagogie sur l'alpage - opération « un berger dans mon école » pour l'année scolaire 2018/2019	14 990 €	11 992 € (80%)
Création d'un abri de berger sur l'alpage de Jovet aux Contamines-Montjoie par la Commune	44 749,09 €	31 324,36 € (70%)
Sécurisation de l'accès Doran Mayère à Sallanches pour l'AFP Sallanches-Cordon	8 990,00 €	6 293 € (70%)
Création d'un abri de berger sur l'alpage du Croisse Baulet pour l'AFP Sallanches-Cordon	49 340,00 €	34 538 € (70%)



5 projets
validés en Comité de pilotage PPT
pour un montant de **122 964 €.**

87 027 €
d'aides sollicités (Région/FEADER)
soit plus de 70% de financement

Poursuite du partenariat avec la Société d'Intérêts Collectifs Agricoles (SICA)

La CCPMB a poursuivi son partenariat avec la SICA en 2018 en soutenant différents projets :

- Edition du dépliant SICA à 20 000 exemplaires. 28 adhérents pour cette nouvelle édition contre 24 en 2017
- Service de remplacement des agriculteurs
- Développer le consommé local et les circuits courts
- Communication
- Foncier et transmission
- Traitement des déchets agricoles
- Filière viande
- Maintien des pratiques d'alpage

L'année 2018 a été marquée par l'organisation d'une série de 4 rencontres dans le cadre de la réflexion du projet de territoire : quel projet pour l'agriculture du Pays du Mont-Blanc à l'horizon 2050 ? Ces temps d'échange réunissaient agriculteurs, organismes agricoles et environnementaux, élus et techniciens de la **CCPMB**.

Les conclusions de ce travail seront présentées en 2019 et réintégrées dans les différents projets en réflexion.

2018
2019

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC

SICA
du Pays du Mont-Blanc



Partagez
des instants nature
avec les Agriculteurs
**DU PAYS
DU MONT-BLANC**



| Développement des circuits courts alimentaires

Le 28 juin a été organisé un temps d'échange avec les responsables de Restauration Hors Domicile du territoire. Ces rencontres sont amenées à se renouveler chaque année, afin de créer une dynamique de réseau et d'échanges entre les structures du territoire. La **CCPMB** a organisé cette rencontre avec l'appui de la **CCVCMB** et la participation de la **Chambre d'Agriculture** et de la **SICA**.

8 structures étaient représentées et ont détaillé leur organisation actuelle. L'approvisionnement local se développe dans certaines structures. Les initiatives de chacun ont été détaillées. Des pistes d'action ont été évoquées pour développer cet approvisionnement. Des actions de sensibilisation paraissent utiles à mener auprès des utilisateurs des structures, mais aussi auprès des élus et de la presse.



28 juin - REUNION D'ECHANGE
avec les responsables de Restauration Hors Domicile
du territoire.

Abattoir

Le renouvellement de la procédure de DSP a mobilisé la CCPMB une grande partie de l'année avec :

- La remise des candidatures attendues en janvier
- La remise des offres pour le 30 mars
- Une phase de négociation qui a suivi avec la SAS Abattoir Monts et Vallées
- Le vote du nouveau contrat est intervenu en conseil communautaire du 26 septembre.

- Le nouveau contrat prend effet au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 10 ans.

L'abattoir bénéficiant à un périmètre bien plus large que le Pays du Mont-Blanc, une réflexion a été menée en 2018 auprès de collectivités extérieures pour qu'elles intègrent un partenariat pour le maintien de l'abattoir.

Au cours du deuxième semestre, les premiers travaux d'amélioration thermique ont été réalisés à l'abattoir avec le remplacement des fenêtres.



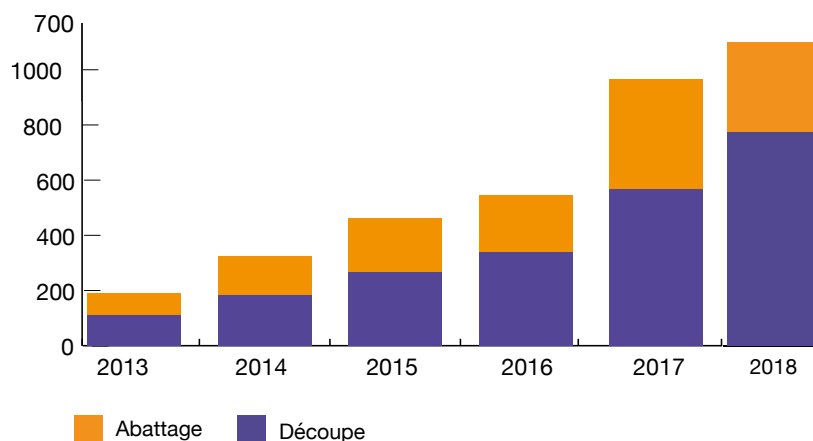
+ 108.9 Tonnes
de bêtes abattues en 2018 par rapport à 2017

16 agents

335 clients

Évolution du tonnage abattu à l'abattoir

Espèce	Abattage (Tonnes)	Découpe (Tonnes)
Gros Bovins	178,8	144,4
Veau	41,6	36,0
Porcins	382,6	296,2
Ovins/Caprins	71,7	38,4
TOTAL 2018	674,7	515,0



Transports et déplacements

Le service transport a participé à la réalisation du **PCAET** (plan climat Air énergie territorial) voir **p.16** ainsi que du projet mobilité du **PI TER** voir **p.28**.

Transport à la demande Montenbus

Le service connaît en 2018 une hausse du nombre d'inscriptions de plus de 6% avec de plus en plus de jeunes qui utilisent le service pour se rendre aux activités extrascolaires.

Ces déplacements donnent lieu à des regroupements et montrent que le Montenbus est davantage connu des habitants.

485 520 € dont 50 000 € de subventions régionales

1397 INSCRITS
utilisant le service (1392 en 2017)

21 087 VOYAGES
19 825 (en 2017)
pour 18 357 MISSIONS
soit un taux de groupage de 1.2

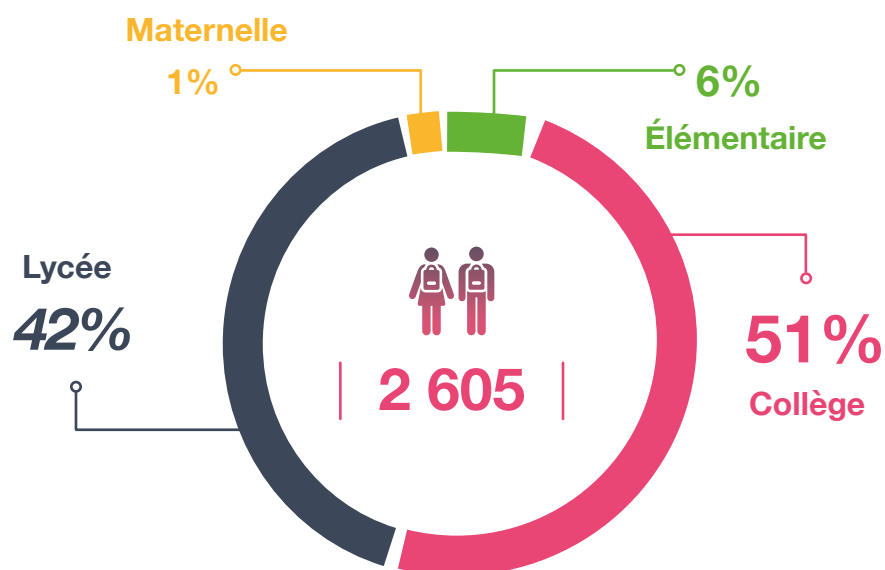


Transports scolaires

En plus des permanences habituelles, le service de transport scolaire a mis en place deux permanences en soirée : les mardi 3 et 10 juillet de 16h30 à 19h30 pour renseigner les parents qui ne pouvaient pas se libérer pendant la journée.

La **CCPMB** a également poursuivi le développement des inscriptions via son site internet. Elles concernent dorénavant plus de **33 %** des dossiers contre **28% en 2017**.

RÉPARTITION DES INSCRITS



135 élèves bénéficient de la prise en charge sur deux trajets différents (parents séparés) **contre 134 en 2017**

6 % des inscrits demandent une dérogation (établissement qui ne correspond pas à la carte scolaire)

Signalétique réalisée :
85 ARRETS entretenus

53 NOUVEAUX ZIGZAG

4 ARRETS RABOTES



Plan de déplacement interentreprises (PDIE)

Le PDIE regroupe un programme d'actions, financé dans le cadre du dispositif Mobil'Arve pour inciter les 350 salariés des entreprises du PAE du Mont-Blanc à se rendre au travail en utilisant d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle (covoiturage, transports en commun, vélo...). Il a été adopté cette année par le Conseil communautaire.

Le 7 juin, les équipes de la CCPMB ont participé pour la 4ème année consécutive au Challenge mobilité organisé par la Région pour inciter les agents à utiliser un mode de déplacement alternatif ce jour-là.

98 km ont été réalisés en transport alternatif (marche, vélo, covoiturage, train) par les agents de la CCPMB.

En partenariat avec l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc plusieurs actions ont été réalisées :

- Le Prêt d'un vélo électrique aux agents de la CCPMB pendant une semaine pour tester les trajets domicile travail du 17/04 au 15/05 - 8 salariés touchés, 77 jours de prêts, 450 km réalisés
- Un contrôle technique des vélos des agents de la CCPMB le 24/04 : une quinzaine de vélos vérifiés

La CCPMB a également :

- Mis en place un garage à vélo 8 places abrité et sécurisé pour ses salariés.
- Participé au réseau des référents plan de mobilité Mobil'Arve et au challenge je covoit'.



Liaison ferroviaire Cornavin Eaux Vives - Annemasse (CEVA)

(maîtrise d'ouvrage confiée à la SNCF)

Le budget total du projet s'élève à **330 millions d'euros** dont **234.2 millions d'euros côté français**. 12 partenaires participent à son financement, dont la CCPMB qui verse une subvention totale de **439 866 €** à raison de **77 500 € en 2018**.

Les gares de Saint-Gervais-les-Bains - Le Fayet et Sallanches seront reliées à Genève grâce à **24 trains** quotidiens : 12 trains directs et 12 trains avec une correspondance à La-Roche-Sur-Foron.



I Habitat et cadre de vie

I Logement

La Communauté de Communes s'est engagée dans un **Programme Local de l'Habitat (PLH)** pour la période 2014/2020.

A mi-parcours, un bilan intermédiaire du **PLH** doit être réalisé afin de repérer les dysfonctionnements, les avancées et éventuellement réorganiser les priorités pour les dernières années. Ce bilan a été présenté aux élus du territoire en séance du Conseil communautaire du 27 juin 2018.

Les 4 enseignements clés du bilan à mi-parcours :



Un PLH pertinent et nécessaire pour répondre aux enjeux du territoire



Des difficultés de trois types : contextuelles, dues à des différences de perceptions, et organisationnelles



Un PLH à fort potentiel pour apprendre à «faire ensemble» sur les sujets transversaux du territoire



Deux chantiers à mettre en œuvre dans la 2^{ème} phase

I Soutenir solidairement la production de logements sociaux

Grâce à ce PLH, l'intercommunalité capte des financements pour aider les communes à construire des logements sociaux malgré les prix élevés du foncier sur le territoire.

EN 2018 :

▷ 2 opérations achevées :

34 logements (Sallanches, Saint-Gervais)

87 200 € d'aides versées

▷ 8 opérations en cours :

107 logements (Domancy, Megève, Passy, Saint-Gervais, Sallanches)

211 000 € mobilisés

▷ 2 opérations conventionnées :

33 logements

90 700 € d'aides engagées

De la construction à la rénovation : mobilisation des propriétaires en faveur de la maîtrise de l'énergie

La **CCPMB** aide les propriétaires à rendre leur logement plus confortable et économe en énergie.

Des programmes d'aide et de sensibilisation pour faciliter la rénovation thermique des bâtiments :

Le programme Habiter Mieux :

Il permet aux propriétaires les plus modestes de cumuler des aides de l'Anah, de la **CCPMB**, de l'État et du Département de la Haute-Savoie qui a doublé sa participation depuis l'été. L'aide peut couvrir **jusqu'à 100 %** du montant des travaux pour les personnes aux ressources très faibles.

57 FOYERS

de retraités ou de jeunes primo-accédants ont pu bénéficier de ce programme qui se poursuit jusqu'en mars 2021.

883 000 € DE TRAVAUX ENGAGÉS

portant sur le chauffage, les menuiseries extérieures et l'isolation.

Des investissements financés en moyenne à **60%**



Le thermokit :

La CCPMB prête également gratuitement aux habitants qui le souhaitent un «Thermokit» composé d'outils de mesure (thermomètre, caméra thermique...) pour qu'ils effectuent un diagnostic des déperditions d'eau et d'énergie de leur logement.

Un conseiller spécialisé mandaté par la CCPMB propose ensuite un bilan de ces mesures et des conseils pour améliorer la situation. Confiée initialement à un prestataire, la CCPMB a pris la décision en fin d'année de faire réaliser cette prestation par un agent de la CCPMB.



60 FOYERS ont emprunté le thermokit en 2018

**Le développement d'une nouvelle action en 2018 :
La plateforme de rénovation énergétique**
2/3 des bâtiments du PMB ont été construits entre 1946 et 1990 et sont peu isolés.

Le secteur résidentiel représente :

- 46 % de la consommation d'énergie du territoire (essentiellement due au chauffage).
- 39 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire.
- 64% des émissions de particules fines (PM10) du territoire.

Fort de ce constat, la **CCPMB** a décidé en 2018 de travailler sur les caractéristiques et l'organisation à mettre en place pour déployer ce futur service.

La plateforme de rénovation énergétique permettra à tous :
 ● d'améliorer la performance énergétique de son logement.
 ● de faire d'importantes économies sur ses factures.
 ● de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Un conseiller énergie habitat apportera **gratuitement** des conseils et accompagne individuellement les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique. Il est également là pour les informer des aides financières dont ils peuvent bénéficier en fonction de leur situation.

Tous les propriétaires ayant un revenu supérieur au plafond de ressources du programme **Habiter Mieux** seront concernés :

- Propriétaire occupant une maison individuelle ou un logement collectif privé
- Propriétaire bailleur
- Propriétaire de résidence secondaire ou de location saisonnière

La plateforme de rénovation énergétique vous propose également un passeport thermique.



La CCPMB pourra accorder des aides de **1000 à 2000 € sur 3 postes de travaux** (isolation des murs, isolation du toit, remplacement des fenêtres), sous réserve d'un gain énergétique de **25%**. Ce gain énergétique sera calculé par le conseiller après la visite du logement et la réalisation de l'étude thermique sur un logiciel spécialisé.

Le lancement de ce service est prévu pour 2019

Accueil des gens du voyage



Depuis 2009, deux aires sont ouvertes à Sallanches et Passy pour accueillir les familles de passage en adéquation avec le schéma départemental d'accueil.

40 PLACES
soit **20 emplacements**

	Passy	Sallanches
Période d'ouverture	du 26/02 au 17/12	du 01/04 au 19/11
Taux de remplissage	66.4 %	38.6 %
Nombre de familles accueillies	24	49

L'observatoire touristique

Suite à l'audit réalisé en 2016, la **CCPMB** a confié la réalisation d'un observatoire quantitatif à **G2A** pour l'hiver 2017/2018 et l'été 2018.

Quelques chiffres issus de cet observatoire :

Nombre de nuitées: **4 626 400 nuitées** dont **3 182 400 nuitées** en hiver 2017-2018 et **1 444 000** en été 2018.

Bilan hiver 2017-2018 :

- Hausse de nuitées de **4.6%** soit **138 400 nuitées supplémentaires** cet hiver
- **2 361 093 journées skieurs** soit une hausse de **8.9 %** (+192 687 journées)

Bilan été 2018 :

- Le nombre de lits touristiques est en légère hausse: **109 357 lits** en 2018 (108 734 en 2017)
- Un nombre de nuitées en légère baisse, **34 200 nuitées** en moins soit **- 2.3%**



Contrat de destination

Le Contrat de Destination Mont-Blanc a été signé le 17 novembre 2016 avec le Ministre des Affaires Étrangères et le secrétariat d'État au tourisme pour une durée de trois ans. Ce contrat a pour but de valoriser la destination Mont-Blanc, à l'international via les longs courriers. La cible prioritaire est la Chine (clientèle individuelle à fort pouvoir d'achat).

Quatre groupes de travail ont été constitués pour réaliser les actions prévues par ce contrat :

- Un groupe emmené par l'office de tourisme de la Vallée de Chamonix sur la création d'une «place des marchés» (plateforme de commercialisation en ligne de toutes les offres touristiques du territoire).
- Un groupe emmené par l'Office de tourisme de Saint-Gervais sur la création d'une plateforme de contenu (médiathèque photo et vidéo à disposition des organismes de promotion touristique).
- Un groupe promotion dont le chef de file est l'Office de tourisme de Megève pour communiquer sur les réseaux sociaux chinois.
- Un groupe sur la formation des employés du secteur touristique dont les chefs de file sont les Offices de tourisme de Passy et Sallanches.

Des salons touristiques aux actions de promotion de la destination

Comme chaque année, la **CCPMB** a coordonné la participation des offices de tourisme à un salon international pour promouvoir la **Destination Mont-Blanc**.

En février, pour la deuxième année consécutive, ils se sont rendus au Salon des vacances Vert Bleu Soleil à Liège qui accueille plus de **21 000 visiteurs**.

La participation des offices du tourisme au London Ski Show a aussi été soutenue par la **CCPMB**. Une agence de relation presse a également été recrutée pour valoriser la destination au niveau national.

19 204 € INVESTIS par la CCPMB et la CCVCMB dans les salons touristiques

La destination Mont-Blanc hôte d'honneur :
1 des 4 principaux hôtes du salon



Les actions du Contrat de destination en 2018 :

Actions de promotion, contenus, formation :

- Participation à la campagne de communication Ctrip (plus gros Tour opérateur chinois) « **Mont-Blanc Hiking** ».
- Création d'un compte **WeChat** « Destination Mont-Blanc ».
- Réalisation du film **ETE** « **Destination Mont-Blanc** » pour alimenter le compte WeChat.
- Accueil de l'éductour (influenceurs) de **Ctrip** au Pays du Mont-Blanc.
- Mise en place d'une formation organisée par la **CCI74** intitulée : « Instagram : professionnels du tourisme développez votre communauté Instagram » (Vingtaine de participant).
- Participation de la « Destination Mont-Blanc » au workshop Chine organisé par **Atout France** et **AuRA Tourisme**.
- Une campagne de communication à été réalisé sur **Radio Mont-Blanc**.

Action - Plateforme de vente en ligne « place de marché » :

Dans le cadre de la convention de partenariat passée entre l'Entente (CCPMB/CCVCMB) et l'Office de Tourisme de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, un cahier des charges a été rédigé et une consultation lancée pour l'attribution d'un marché pour la mise en oeuvre d'une plateforme de vente en ligne de prestations de services, de type hébergements et activités, pour l'ensemble des sites et stations touristiques relevant de l'Entente.

51 700 € D'ACTIONS REALISEES
dans le cadre du Contrat de Destination

Les Espaces Valléens pour diversifier le tourisme et valoriser le patrimoine du Pays du Mont-Blanc

● Depuis fin 2015, la CCPMB bénéficie d'un Dispositif Espaces Valléens qui lui permet de recevoir des aides de l'Europe (POIA), de l'État (FNADT – CIMA) et de la Région (Contrat Stations Vallée et Pôle Nature) pour diversifier son activité touristique. En collaboration avec les acteurs économiques du territoire, il répond à 4 enjeux : les mobilités, les hébergements, les activités et les compétences humaines.

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a poursuivi la mise en œuvre en 2018 de la stratégie de diversification touristique été et intersaison du territoire, définie dans le plan d'action validé en 2016. Plusieurs projets de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel et de développement et coordination de l'offre touristique ont été initiés ou poursuivis en 2018.

● Poursuite de l'élaboration du dossier de candidature du Pays du Mont-Blanc au label Pays d'Art et d'Histoire (PAH) avec le concours de l'association « Paysalp », sur le thème « Le Pays du Mont-Blanc : le berceau mondial du tourisme de montagne ». Cette démarche participative est menée en parallèle avec la DRAC.

● Réalisation et conception d'un programme d'actions culturelles : le carnet de rendez-vous 2018 « En route vers un PAH » avec pour thématique « Accueillir au Pays du Mont-Blanc ».

● Réalisation d'une campagne de communication sur Radio Mont-Blanc



L'élaboration du dossier de candidature du Pays du Mont-Blanc au label Pays d'Art et d'Histoire en 2018, c'est :

3 REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE

2 ATELIERS PARTICIPATIFS et 1 REUNION DE RESTITUTION

mobilisant plus de 180 participants

(élus, offices de tourisme, professionnels de la culture et du patrimoine, associations...)

1 REUNION DU COMITE SCIENTIFIQUE

composé de membres de la DRAC, de membres du CAUE 74, de l'UDAP des deux Savoie, du Département 74, réunis afin d'apporter son expertise dans l'élaboration du dossier de candidature

● Rédaction d'un cahier des charges commun de réalisation de médias de visite en autonomie. La **Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc** porte le projet de valorisation des patrimoines suivants, via le développement d'outils de visite (outils numériques, livrets de visite et/ou panneaux d'information) :

- L'Eglise baroque de St Nicolas (Combloux), au bourg de Combloux avec son clocher à bulbe classé monument historique en 1971 et les bâtiments emblématiques du bourg en lien avec l'église.

- L'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Megève, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et les éléments architecturaux emblématiques du village.

- L'Eglise Notre-Dame-de-Toute-Grâce au Plateau d'Assy (Passy), église d'art moderne classée Monument Historique, dont la façade est signée Fernand Léger et l'intérieur se compose de nombreuses œuvres d'artistes modernes de grande renommée dont Henri Matisse, Marc Chagall, Georges Braque...

● La **CCPMB** a déposé des demandes de financement pour l'action de « **refonte du Sentier du Baroque** ». Réalisé il y a plus de 15 ans, ce sentier de 20 km en linéaire doit être adapté à la clientèle familiale et intégrer certains édifices majeurs comme l'église baroque de Cordon (classée Monument Historique). Afin de l'enrichir, la **Commission Culture** a invité en 2016 les municipalités à réfléchir à des itinéraires en boucles intégrant le patrimoine religieux ou d'autres patrimoines remarquables, et à imaginer des parcours de randonnée moins longs et plus accessibles au public. 6 communes souhaitent participer à l'action : Combloux, Cordon, Les Contamines-Montjoie, Passy, Praz-sur-Arly, St Gervais-les-Bains. Le projet consiste à travailler sur une nouvelle approche avec des outils de valorisation du patrimoine proposant notamment une expérience de jeux aventure / jeux sensoriels créatifs à partager en famille au fil du parcours. Ce concept permettra d'intéresser autant les enfants que les adultes.

Mise en valeur des sentiers

Nouveauté 2018 : Le panneau itinéraire partagé

La CCPMB mutualise les commandes de panneaux des communes pour homogénéiser le balisage sur le territoire.

1275 PANNEAUX COMMANDÉS



1 056

en balisage pédestre



208

en balisage raquette



10

en balisage VTT



1

panneau commercial



Le schéma directeur de la randonnée

Le schéma directeur de la randonnée a été validé en Conseil Communautaire puis par le Département le 27 août 2018 avec un classement des sentiers selon leur intérêt en SID 1 (Sentier d'Intérêt Départemental de niveau 1, comme les GR, sentiers de Grande Randonnée ou les GRP, sentiers de Grande Randonnée de Pays), en SID 2 ou en SIL (Sentier d'Intérêt Local).

Le schéma directeur de la randonnée a une durée de vie de 5 ans.

Aujourd'hui, un schéma directeur VTT est en cours d'élaboration.

Nouveauté 2018 : La carte VTT

Elle couvre l'ensemble des 10 communes du territoire du Pays du Mont-Blanc. Elle regroupe les sentiers balisés nécessitant des remontées mécaniques ou non. Allant de la piste verte à la noire, elle est utile à tous. Pratique avec son format poche, elle se glisse facilement dans le sac à dos. Editée à 3880 exemplaires pour cette première édition, elle est en vente dans tous les Offices de tourisme ainsi que dans les locaux de la Communauté de communes au prix de 4€.

571 km de sentiers
classés au Plan Départemental des Itinéraires de
Promenade et de Randonnée contre
296 km auparavant



Réservation en ligne des gîtes et refuges

La CCPMB a organisé un jeu concours et fait paraître une page de publicité dans le topo-guide du Tour du Pays du Mont-Blanc édité par la FFR pour valoriser le site internet de réservation des refuges du Tour du Pays du Mont-Blanc :

www.monrefugepaysdumontblanc.com.

Sites internet de réservation des refuges

Les sites internet de réservation des refuges du territoire ont connu un bel essor.

Le site du Tour du Pays du Mont-Blanc, www.monrefugepaysdumontblanc.com, continue son essor avec **27 067 utilisateurs uniques**, contre **9 225 en 2017**.

Le site de réservation du Tour du Mont-Blanc, www.montourdumontblanc.com, a également connu un franc succès avec **78 772 utilisateurs uniques** contre **62 689 en 2017**.

Valoriser l'offre culturelle au rayonnement intercommunal

Cette année, la **CCPMB** a concentré ses efforts sur les actions culturelles à rayonnement intercommunal qui s'inscrivent dans la stratégie de projet de territoire élaborée à l'échelle du Pays du Mont-Blanc afin de renforcer notre identité et rendre notre territoire plus attractif et dynamique.

Comme cela a été annoncé dès 2017, les moyens ont été mobilisés sur les actions de valorisation du patrimoine du Pays du Mont-Blanc et de structuration des acteurs dans le cadre des réflexions sur le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) actuellement en cours ([voir page 45](#)).

70 315 € D'AIDE

au Festival du Baroque et aux Petits Asticots

2 379 SPECTATEURS

au Festival des Petits Asticots
pour 9 représentations

2 627 AUDITEURS

au Festival du Baroque au Pays du Mont-Blanc

Pension canine, fourrière

Le bilan de l'année 2018 est relativement proche de celui de 2017. Le taux de remplissage des boxes pendant les périodes de vacances est très élevé et en particulier pendant la période estivale.

L'année 2018 aura été marquée par :

- L'aménagement de plantations à l'automne sur le parc de détente.
- La négociation d'une convention avec la commune de Scionzier pour l'utilisation de la fourrière à partir de 2019.
- Un contrôle des services vétérinaires a été réalisé en fin d'année, aucun point de non-conformité majeure n'a été relevé au cours de cette inspection. L'évaluation fait ressortir que l'établissement est propre et bien tenu.
- Une convention a été signée avec la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie pour déposer les cadavres d'animaux.

135 681 € DE CHIFFRE D'AFFAIRES

659 ANNIMAUX

accueillis en pension

81 ANNIMAUX

à la fourrière

51 PARCOURS SANTÉ

vendus (57 en 2017)

30 LAVAGES

facturés



Éducation, jeunesse

École à l'hôpital

700 €

d'aide pour cette association qui propose un soutien scolaire bénévole aux enfants hospitalisés.

En décembre 2017, la **CCPMB** a signé un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF à hauteur de **104 000 €**.

La prise de cette nouvelle compétence confirme l'engagement des élus pour soutenir les familles concernées par la naissance d'un enfant porteur de handicap et mieux accompagner ces enfants pendant leurs premières années.



La CCPMB aux cotés des Moussaillons et des familles d'enfants porteurs de handicap :

52 300 € D'AIDE POUR LA CRÈCHE

seule structure de Haute-Savoie à accueillir au minimum 20% d'enfants porteurs de handicap.

Cette structure offre un diagnostic précoce des enfants, un accompagnement renforcé des familles et participe à développer l'autonomie et l'intégration des enfants.

En mars 2017, le Conseil Communautaire a voté la prise de la Compétence Sociale d'Intérêt Intercommunal et le Préfet a validé ce vote le 19 mai 2017. Dorénavant, la **CCPMB** est compétente pour :

- Mettre en œuvre une politique d'actions dans les domaines du handicap, de l'insertion, de l'emploi, de la formation et de la prévention
- Gérer l'établissement d'accueil des jeunes enfants (EAJE), par l'association de parents et amis d'enfants handicapés mentaux (APEI du Mont-Blanc)
- Contractualiser avec tous les financeurs des actions à destination de la petite enfance, notamment la CAF pour la signature du volet enfance d'un Contrat Enfance-Jeunesse.

Cette assurance de soutien financier a permis à l'**APEI** de solliciter l'aide financière de la **CAF** et d'engager les investissements pour transformer une maison située au lotissement de la Biaillière (face à l'hôpital) en lieu d'accueil adapté à ses activités. Les locaux rue de Savoie n'étaient plus aux normes au regard des services demandés. Ces locaux ont été inaugurés le 7 novembre 2018.

Médecine, psychologues scolaires et RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

La **CCPMB** fournit une aide technique et financière à ces services en accueillant dans ses locaux la médecine scolaire et en mettant à disposition sa salle de réunion.

Un forfait pour faciliter l'accès des jeunes aux domaines skiables

La **CCPMB** coordonne l'action des communes et des remontées mécaniques pour proposer le Pass Scolaire. Ce forfait annuel à **99 €** permet aux jeunes scolarisés, habitant sur le territoire d'accéder à l'ensemble des remontées mécaniques du Pays du Mont-Blanc, hiver comme été.

Le PASS' SCOLAIRE c'est
4 242 FORAITS
en 2018



Soutien de la pratique sportive des jeunes

Pour favoriser l'accès des jeunes aux sports de glisse et à la compétition, la **CCPMB** soutient financièrement des clubs de sport.

Quelques résultats de la saison 2017/2018 :

Hockey Club 74 :

- Les équipes U15 et U17 championnes de France Elite
- L'équipe U20 ¼ finaliste championnat de France Elite
- 19 joueurs ont joué dans les différentes équipes de France jeunes (dont 4 féminines)

Groupement des sauteurs à ski :

- 26 séances spécifiques effectuées par 25 jeunes de 5 clubs différents
- 2 compétitions proposées à l'ensemble des clubs de skis du territoire (toutes disciplines confondues : alpin, fond, biathlon, snowboard...)
- Des journées découvertes pour venir essayer le saut à ski

District ski Pays du Mont-Blanc

- + de 100 jours de ski et 50 jours de préparation physique réalisés par 20 coureurs issus des clubs du territoire
- Floriant LORIENT médaillé de bronze aux mondiaux juniors à Val di Fassa
- Laurine LUGON MOULIN vice championne de France de Slalom à Méribel

69 100 €
versés au District de ski du Mont-Blanc, au Ski Club des Contamines section saut à ski et au Sporting Hockey Club 74.

Centre sportif du Fayet, des travaux de modernisation

2018 aura été l'année de concrétisation des études et de l'attribution de l'ensemble des marchés de travaux.

Au programme : des travaux qui permettront de moderniser l'équipement sportif, d'améliorer ses performances énergétiques et de le mettre aux normes en matière d'accessibilité en prévoyant notamment l'installation d'un ascenseur. Les usagers bénéficieront d'un confort de meilleur qualité et d'un équipement plus fonctionnel.

Cette démarche a demandé plusieurs années d'études et de discussions pour parvenir aujourd'hui à un chantier aux coûts optimisés. Celui-ci est suivi par un comité de pilotage composé de J. Bertoluzzi, B. Sejalon et Ph. Drevon.

Le centre sportif, c'est :

- Une piscine
- 2 gymnases
- 1 piste d'athlétisme et des terrains extérieurs
- Une structure artificielle d'escalade.

Il est utilisé **80%** du temps par le Lycée du Mont-Blanc.

Les financeurs :



4 795 000 € H.T.
d'investissement

12 MOIS DE TRAVAUX

16 ENTREPRISES





Gestion du parc informatique dans les écoles

En 2018, le service informatique de la CCPMB a poursuivi la maintenance et la gestion du parc informatique des écoles primaires des 10 communes de la **CCPMB**.

Dans un souci permanent d'amélioration de l'offre de services apportés et afin d'améliorer l'utilisation d'ordinateurs, les techniciens informatiques de la **CCPMB** ont lancé en 2018 la migration de l'ensemble des serveurs sous une nouvelle solution.

443 ORDINATEURS + 15 SERVEURS
gérés dans 24 écoles par le service informatique

3172 ÉLÈVES
et plus de 200 enseignants utilisent ces ordinateurs

1,1 ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN
mobilisé contre 2 équivalents temps plein mobilisés + prestataires extérieurs en 2013



Administration et moyens généraux

Des résultats 2018 en nette progression

En 2018, la **CCPMB** a baissé ses dépenses de fonctionnement, de plus de 17,7% par rapport à 2017, réduction induite par :

- Une meilleure maîtrise des dépenses au sein de la Communauté de Communes.
- Des projets décalés en 2019 ainsi qu'une recherche dynamique de recettes et un suivi rigoureux de leur versement.
- Une reprise en interne par les services de la **CCPMB** de tâches qui étaient auparavant externalisées.

Résultats par budget :

BUDGET GÉNÉRAL

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2017	Résultat de clôture
Fonctionnement	7 519 707 €	9 512 686 €	+1 992 979 €	+ 261 826 €	+ 2 254 805 €
Investissement	1 165 931 €	1 525 027 €	+ 359 096 €	- 68 318 €	+ 290 778 €
Budget total	8 685 638 €	11 037 713 €	+ 2 352 075 €	+ 193 508 €	+ 2 545 583 €
Reste à réaliser 2018	1 277 023 €	846 977 €	Résultat après financement des restes à réaliser : + 2 115 537 €		
Besoin de financement des restes à réaliser	430 046 €				

BUDGET ORDURES MENAGERES

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2017	Résultat de clôture
Fonctionnement	7 274 802€	9 428 729 €	+ 2 153 927 €	+ 442 992 €	+ 2 596 919 €
Investissement	3 262 775 €	2 766 545 €	- 496 230 €	- 541 969 €	+ 1 038 199 €
Budget total	10 537 577 €	12 195 274 €	+ 1 657 697 €	- 98 977 €	+ 1 558 720 €
Reste à réaliser 2018	950 748 €	915 984 €	Résultat après financement des restes à réaliser : + 1 523 956 €		
Besoin de financement des restes à réaliser	34 764 €				

BUDGET CHENIL

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2017	Résultat de clôture
Budget total	293 191 €	297 528 €	+ 4 337 €	+ 76 306 €	+ 80 644 €
Reste à réaliser 2018	0 €	0 €	Résultat après financement des restes à réaliser : + 80 644 €		
Besoin de financement des restes à réaliser	0 €	0 €			

BUDGET GEMAPI

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2017	Résultat de clôture
Budget total	1 058 185 €	1 105 501 €	+ 47 316 €	+ 34 024 €	+81 340 €
Reste à réaliser 2018	0 €	0 €	Résultat après financement des restes à réaliser : + 81 340 €		
Besoin de financement des restes à réaliser	0 €	0 €			

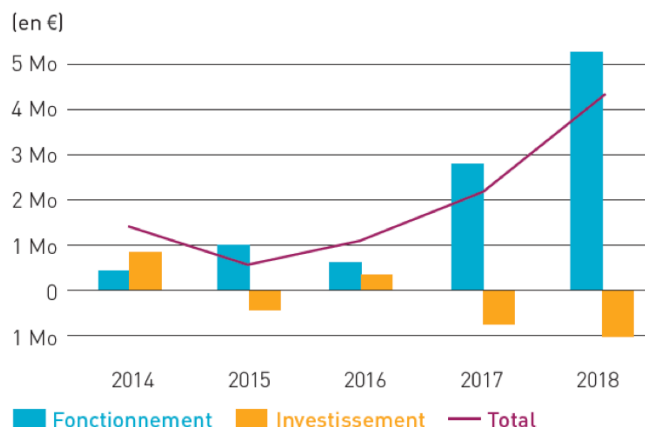
BUDGET ABATTOIR

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2017	Résultat de clôture
Budget total	170 310 €	278 707 €	+ 108 397 €	- 49 053 €	+ 59 344 €
Reste à réaliser 2018	1 972 €	0 €	Résultat après financement des restes à réaliser : + 57 372 €		
Besoin de financement des restes à réaliser	1 972 €	0 €			

BUDGET ZAC COMBLOUX

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2017	Résultat de clôture
Budget total	- €	- €	+ 0,23 €	- 23 732 €	+ 23 732 €
Reste à réaliser 2018	116 720 €	92 988 €	Résultat après financement des restes à réaliser : 0 €		
Besoin de financement des restes à réaliser	23 732 €	0 €			

L'évolution des résultats depuis 2014 :



Résultat de l'exercice 2018.

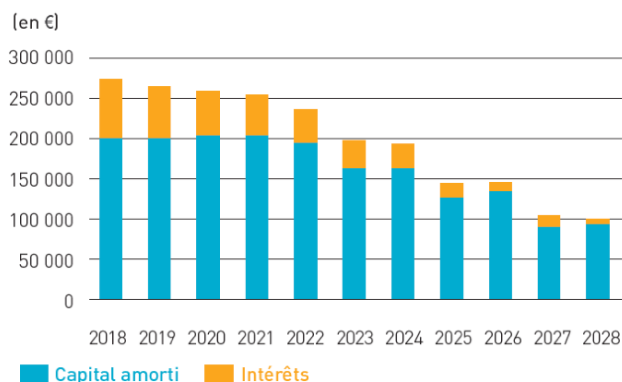
20 744 902 € DE DÉPENSES

24 914 723 € DE RECETTES

3 858 847 € DE RÉSULTAT
global après financement des restes à réaliser

La CCPMB se désendette

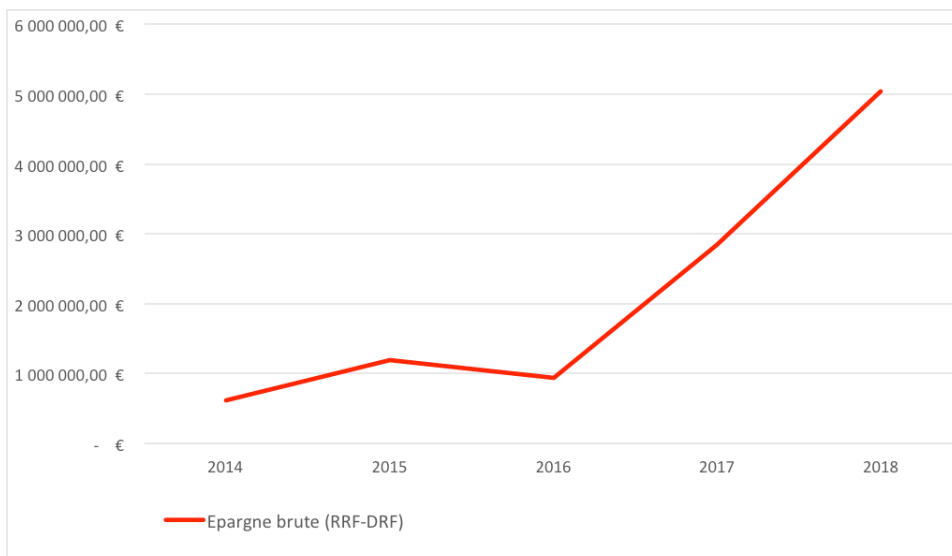
La dette de la CCPMB reste basse et les différentes épargnes s'améliorent cette année.



Poursuite du désendettement de la CCPMB par l'absence de recours à l'emprunt.

Une capacité d'autofinancement en nette progression

La capacité d'autofinancement (épargne brute qui correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement) de la collectivité a progressé. Ce budget maîtrisé permet de dégager des marges pour financer des investissements sans recourir à l'emprunt.



Quelques exemples d'actions réalisées pour vous en 2018



1,911 Mo €

Pour le transport des enfants scolarisés



52 300 €

Pour soutenir le fonctionnement de la halte-garderie Les Moussaillons



221 000 €

Pour les projets en faveur de l'agriculture, de la forêt, des alpages et du fonctionnement de l'abattoir



11,5 Mo €

Pour la collecte des déchets



200 000 €

Pour la formation des plus jeunes à l'environnement



346 970 €

Pour soutenir les changements d'appareil de chauffage au bois pour les particuliers et pour aider les entreprises qui souhaitent réaliser des travaux pour diminuer leurs émissions atmosphériques



6 900 €

Pour soutenir les sections sport des clubs associatifs



77 500 €

Pour financer le projet de connexion ferroviaire entre la Haute-Savoie et Genève

	CCPMB	Moyenne nationale
Dette	100 € / hab	160 € / hab
Dépenses de fonctionnement	156 € / hab	270 € / hab
Recettes réelles de fonctionnement	207 € / hab	435 € / hab
Dépenses liées au personnel de la CCPMB (% du budget de fonctionnement)	21.99%	37.3 %



L'accueil du public

Chaque année, l'accueil physique et téléphonique du public est rythmé par les activités de l'intercommunalité.

L'hiver est marqué par les inscriptions au transport à la demande - Montibus mais aussi par le prêt de thermokit. Et l'été, de juin à septembre, par les inscriptions au transport scolaire.

Les inscriptions aux déchèteries se sont poursuivies tout au long de l'année 2018 (de l'ordre de 10 000 véhicules enregistrés).

Le service communication

L'ensemble des conférences de presse, des inaugurations et des événements est organisé et géré par le service communication.

Communication papier

Les supports de communication (flyer, affiche, guide, brochure, invitation...) sont réalisés en interne par le service communication.

En 2018, le service communication a développé une nouvelle formule du bulletin « **Ma Vie au Pays du Mont-Blanc** ». C'est un magazine entièrement revisité qui a été proposé dans le but de vous fournir une information toujours plus claire et complète sur les actions de la collectivité.

Pour inaugurer ce nouveau format, un numéro spécial a été consacré aux actions en faveur de la qualité de l'air.

Le service communication a également créé en 2018, dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire, les Carnets des Rendez-vous édités à 17 000 exemplaires recensant une vingtaine d'animations.



Georges Bissollet
Président de la CCPMB

Écologiste et technicien, nous travaillons pour améliorer la qualité de l'air et un environnement sain, nous sommes concernés nos terres sur un projet de longue haleine : réduire significativement la pollution de l'air. C'est pourquoi nous nous engageons avec nos collectivités à rendre l'air plus sain, plus agréable à vivre.

Après plusieurs années de travail, les premiers résultats positifs sont notés. La mobilisation exceptionnelle du territoire est enfin revenue et solide par des engagements de référence comme la mise en place de l'Éco-Plan.

Cette reconnaissance et ces améliorations concrètes marquent une nouvelle étape pour notre intercommunalité. À cette occasion, notre bulletin d'information dédié pour vous apporter une information toujours plus complète. En continuant notre transformation avec un numéro consacré à l'air.

Nous discutons au fil des pages nos actions réalisées et nos projets. Nous intervenons à tous les niveaux, pas seulement pour le chauffage comme certains ont pu le dire. Nous soutenons les entreprises qui souhaitent diminuer leurs coûts, nous aidons les particuliers et les professionnels à rendre leurs biens immobiliers moins énergivores.

À l'heure où les budgets de nos collectivités ne cessent de baisser, la communauté territoriale a consacré des moyens conséquents sur les projets environnementaux. Ainsi, nous consacrons plus d'1,7 millions d'euros par an à la préservation de notre environnement avec un seul objectif : rendre notre territoire plus agréable à vivre.

«Nous avons concentré nos moyens sur les projets environnementaux»

plus propre pour que nos habitants n'aient plus à souffrir de la pollution. Un autre défi nous attend également : la lutte contre les pesticides dans nos espaces qui abritent nos activités.

Je vous invite donc à lire notre nouveau magazine pour y découvrir ou redécouvrir nos engagements et je vous encourage à agir, chacun à notre niveau car c'est uniquement ainsi que nous pourrions améliorer la situation et à accompagner notre transformation.



- 20-1 : Ensemble pour améliorer la qualité de l'air
- 20-2 : Mieux pour agir sur l'air
- 20-3 : Soutenir les entreprises dans leurs démarches d'amélioration
- 20-4 : S'engager pour la mobilité
- 20-5 : De l'exemplarité aux réalisations de terrain
- 20-6 : Sensibiliser, éduquer et accompagner
- 20-7 : Des résultats encourageants



Bulletin d'information intercommunal n°21 - juin 2018

Bulletin d'information intercommunal n°20 - avril 2018

Plus de 40 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

4 BULLETINS D'INFORMATION
tirés à 24 000 exemplaires et diffusés dans toutes les boîtes aux lettres du territoire

2 RAPPORTS D'ACTIVITÉ ANNUELS

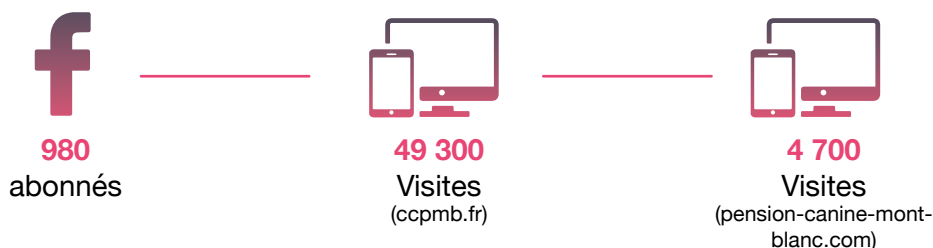
2018

Rapport d'activité
Communauté de Communes
Pays du Mont-Blanc

2018

Rapport d'activité
Communauté de Communes
Pays du Mont-Blanc - Service de collecte des déchets

Communication numérique



Les ressources humaines de la CCPMB

La Communauté de Communes compte 77 agents au tableau des effectifs.

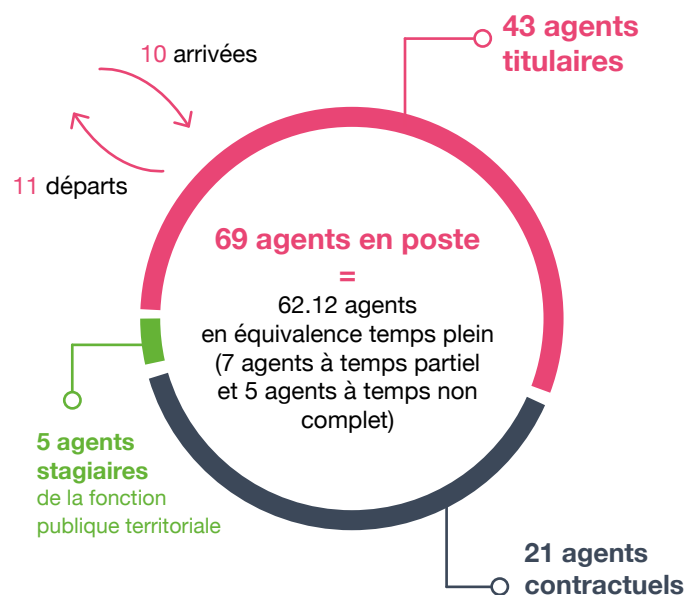
Néanmoins, la **CCPMB** termine l'année avec un effectif de 69 agents permanents dont 48 titulaires et stagiaires de la fonction publique territoriale et 21 contractuels, pour une équivalence temps plein de 62,12 agents avec 7 agents à temps partiel (5 temps partiels de droit et 2 temps partiels sur autorisation) et 4 agents à temps non complet dont 11 emplois de catégorie A, 6 de catégorie B, et 52 de catégorie C.

La filière technique compte 40 agents, la filière administrative 24 agents, la filière Animation 5 agents. 2 agents de la **CCPMB** sont à disposition des communes et de l'Office du Ministère Public de Cluses.

- La mise en place de formations groupées à l'échelle intercommunale : réunion à 14 avec la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et le CNFPT pour recenser les besoins.

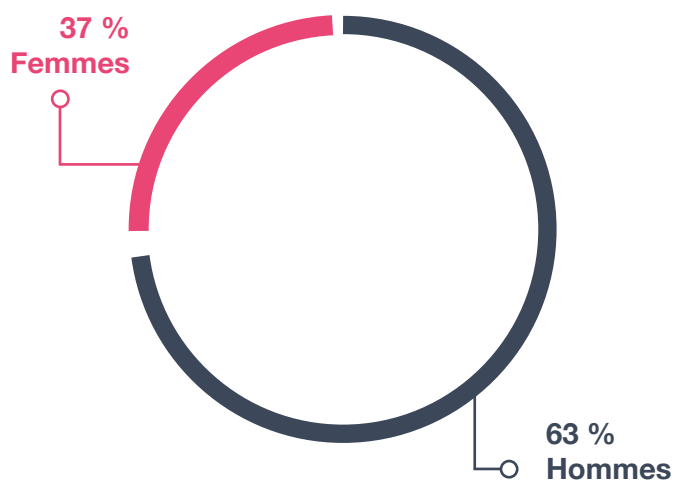
- La poursuite de la prise en charge de séances d'ostéopathe pour le service des ordures ménagères afin de prévenir et limiter les accidents du travail ou maladie ordinaire.





7 saisonniers,
5 agents remplaçants
(congé maternité, maladie, accident)
2 volontaires en service civique

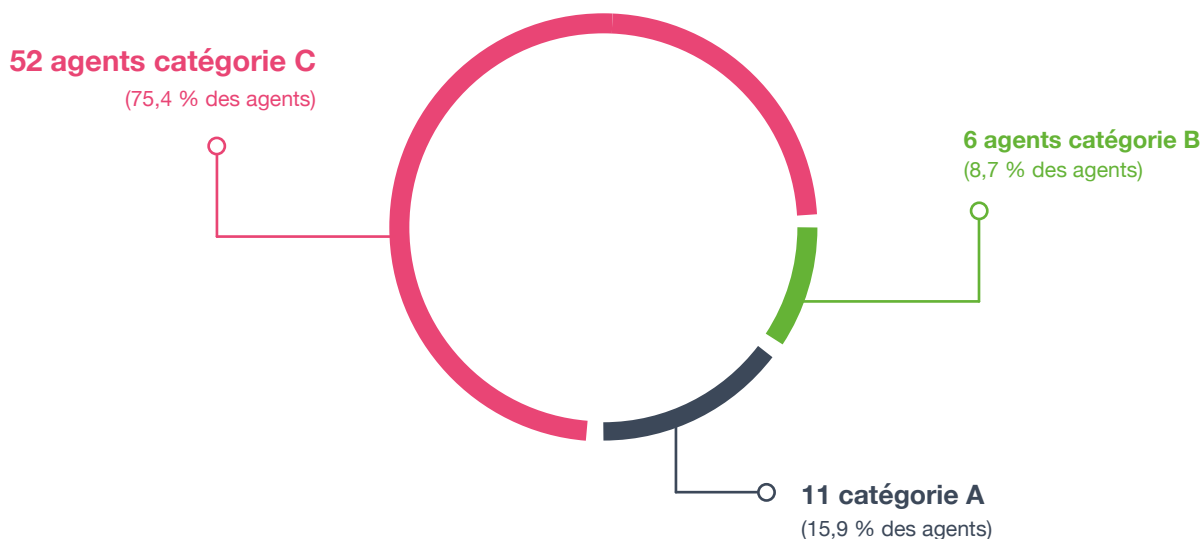
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES



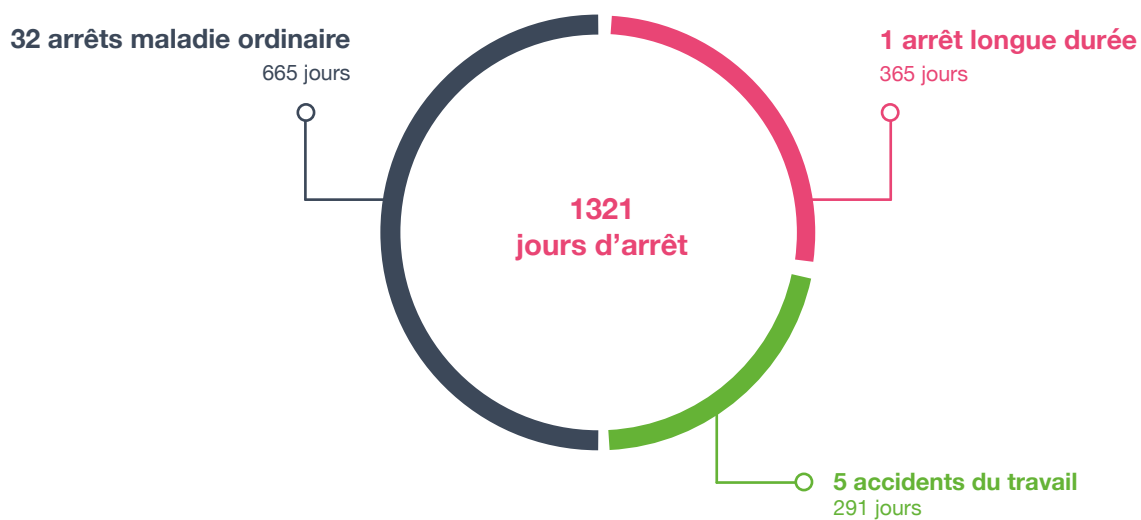
42 ans d'âge moyen



RÉPARTITION PAR CATÉGORIES



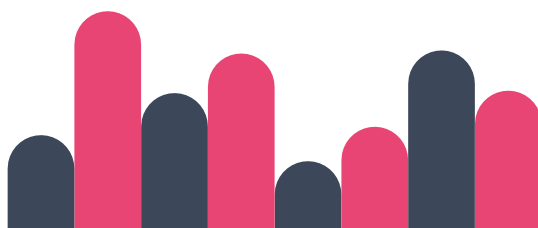
ABSENTÉISME



Le nombre de jours d'arrêt est de **1 321** pour 2018, en diminution par rapport à 2017 (1 782).

La part du temps perdu en raison des absences est de **6%**, ce qui représente **5 agents absents sur toute l'année** (contre 8% soit 6 agents en 2017).

Notre collectivité s'est améliorée par rapport à l'exercice précédent en terme d'exposition, de fréquence et de gravité.





*Le Rapport d'activité annuel 2018 est édité par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc
648, chemin des Prés Caton 74190 Passy
04 50 78 12 10*

Directeur de la publication : Georges Morand

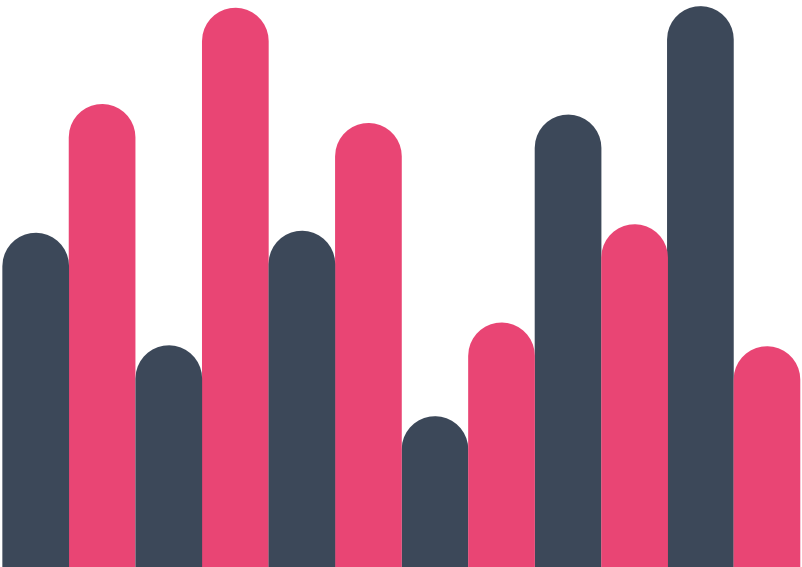
Co-directeur : Daniel Izoard

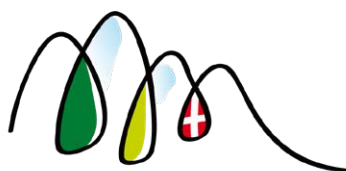
Rédaction : Services de la CCPMB

Conception graphique : Service Communication - infographie / Mathieu Gasdeblay

Crédit Photo : CCPMB (sauf mention contraire)

————— *Novembre 2019* —————





Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

Rapport d'activité *2018*



04 50 78 12 10



www.ccpmb.fr



@Communauté de communes Pays
du Mont-Blanc